L'ex-DG de Khalifa bank : «Je percevais 75 millions par mois »

Lire en page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5171 - JEUDI 14 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CHALEUR ET SÈCHERESSE

Le mercure voit rouge au Nord

Lire en page 7

Signature attendue demain de l'accord de paix intermalien

SUSPENSE À BAMAKO



La très attendue réunion de Bamako est censée être le dernier virage d'un long processus de réconciliation intermalienne. Paraphé à Alger le 1er mars dernier, l'accord de paix a besoin de la signature de toutes les mouvances pour être entériné. Il permettra ainsi à toutes les parties d'enterrer la hache de guerre et de passer à l'étape de la concrétisation d'un consensus recherché depuis plus de 20 ans. A la veille du rendez-vous sur les bords du fleuve Niger, les doutes pèsent quant aux hésitations du MNLA à adhérer à l'accord, tandis que la CMA affichait un optimisme qui balaierait tout risque d'échec.

Lire en page 2



ALORS QUE SAÂDANI A LES YEUX RIVÉS SUR LE CONGRÈS DU PARTI

Vers la naissance d'un deuxième FLN

Lire en page 3



LE DG DE LA PHARMACIE CENTRALE CONFIRME :

«Les médicaments pour cancéreux disponibles dans les hôpitaux.»

Lire en page 72



29e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 DE FOOTBALL

Pour qui sonnera le glas ?

Lire en page 23

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PARAPHE AUJOURD'HUI À ALGER DE L'ACCORD DE PAIX PAR LA CMA

La patience algérienne récompensée

«Comme l'enseigne la solidarité nécessaire des populations nomades du Grand Sud algérien, la caravane avancera au rythme du dromadaire le plus lent...». C'est la métaphore utilisée par le MAE algérien, Ramtane Lamamra, lors de l'ouverture d'un des rounds du dialogue intermalien.

Un credo qui a porté ses fruits puisque la CMA s'apprête à parapher aujourd'hui le préaccord d'Alger après plus de deux mois de tergiversations. A la veille de la signature dudit document à Bamako pour amorcer la mise en œuvre du processus de paix, c'est un nouveau succès de la diplomatie algérienne dans cette quête difficile de retour à la paix et à la stabilité dans la bande sahélo-saharienne.

Formidable coup de théâtre algéro-malien aujourd'hui si la bonne nouvelle annoncée par l'APS se concrétise : il s'agit du paraphe par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) du document d'Alger, pré accord controversé un temps quand la CMA refusait d'y apposer sa caution le 1er mars dernier avant d'aller consulter sa base citoyenne dans le nord du Mali. Il y eut par la suite des messages négatifs venus notamment de Kidal, un regain de violence imputé en partie au MNLA, membre actif de la CMA et enfin, le Deus ex machina prévu ce jour, à la veille de la signature de cet accord à Bamako par les groupes polico-armés et le gouvernement malien. Une cérémonie en présence de l'ensemble des acteurs de la médiation internationale conduite par l'Algérie en tant que chef de file. C'est donc à Alger que la lacune sera comblée. La diplomatie algérienne a su faire preuve de patience et de compréhension pour obtenir des plus radicaux les concessions nécessaires à la paix durable pour ce pays frère qui souffre de l'instabilité chronique de son Septentrion depuis des décennies.

Diplomatie contre pessimisme

Chacun y allait de ses commentaires pessimistes, personne ne croyait plus à un retour de la CMA à la table des négociations. Il y a eu cette escalade militaire sur le terrain, des morts à déplorer dans le camp des militaires maliens comme dans celui des rebelles affiliés à la coordination ou plus précisément au MNLA. A Ménaka, reprise par les forces armées maliennes, on aurait découvert des armes de fabrication française, à la frontière mauritanienne, la libre -circulation de rebelles bien entraînés a laissé dire que Nouakchott s'affairait à saboter l'événement du 15 mai… Les plus optimistes ont voulu voir des divisions internes à la CMA en opposant des figures du Mouvement national de libération de l'Azawad. Des pays, dont la France, qui est intervenue militairement en janvier 2013 pour chasser les groupes terroristes qui ont envahi le nord du Mali, ont exhorté la CMA à rejoindre le dialogue en paraphant le document d'Alger. La tension s'est fait de plus en plus ressentir à travers les différents communiqués officiels et le compte-rendu proportionnellement sceptique des articles de presse. Pendant ce temps, à Alger, on n'a visiblement pas cédé à la panique et comme à l'accoutumée en pareilles circonstances, les médiateurs algériens ont continué à croire aux vertus du dialogue. Le contact a été maintenu avec les «durs» de la CMA, sans trop de bruit ni de cachoterie, pour aboutir à ce spectaculaire rebondissement qui promet des jours meilleurs au Mali et à la sous-région.

Position de force

Que s'est-il passé au juste pour que les Azawadiens, les radicaux accusés par leurs détracteurs de vouloir saboter le processus de paix en raison de leur irrédentisme intraitable, finissent par rallier le front de la paix ? Il serait prétentieux, voire mensonger de faire croire à quelques confidences ou scoops sur un sujet qui exige la confidentialité la plus stricte. Cependant, on peut déceler quelques éléments révélateurs sur les raisons d'une sortie de crise à la dernière minute. Nous commencerons par celles contraignantes, telle cette crainte naturelle des «extrémistes» plusieurs fois tancés par la communauté internationale qui les a appelés à revoir leur positionnement vis-à-vis du document d'Alger. Toutefois, pour ceux qui connaissent l'esprit qui anime ce segment politique de la rébellion du nord du Mali, les menaces et pressions extérieures ne suffisent pas à expliquer les concessions de la CMA. Ses leaders avertis auraient pu aisément se satisfaire de la crise qu'ils auraient provoquée en boycottant la signature du 15 mai comme ils ont boudé poliment le paraphe du 1er mars. Le processus de paix demeurant assez incertain et devant s'étaler dans le temps, la CMA aurait eu tout le loisir d'exploiter les retards dans le respect des engagements du gouvernement malien, de récupérer les déçus de la plate-forme (autre coordination de groupes rebelles qui ont paraphé le document d'Alger)… Par ailleurs, leur démonstration de puissance de feu de ces dernières semaines a confirmé leur capacité de nuisance malgré l'isolement. Il y a donc d'autres motifs qui ont persuadé la CMA de reprendre le chemin du dialogue. Contre l'axe toxique Rabat-Nouakchott, les garanties d'Alger ont triomphé.

Les garanties d'Alger

Et ce n'est pas par hasard que Bilal Ag Chérif et ses frères de la CMA ont tenu à parapher à Alger le document. Pour rendre hommage à la patience de l'Algérie, terre d'accueil, de solidarité infaillible, de médiation continue et de lutte anticoloniale. Les gars du MNLA se souviennent de l'expression forte, tonnée par le porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères au moment où certains voulaient que l'opération Serval tourne au génocide. «Il ne faudrait pas qu'on aille casser du Touarègue». Ramtane Lamamra viendra quelques mois plus tard, lors d'un des rounds du processus de dialogue intermaliens, déclarer que la caravane pour la paix avancerait au rythme du dromadaire le plus lent. Le MAE algérien a tenu parole. Malgré le scepticisme ambiant, malgré l'exaspération de Bamako, malgré les actes de violences et la provocation des extrémistes anti-rebelles, malgré les doutes exprimés dans certaines chancelleries occidentales. Les radicaux sont venus à Alger et les médiateurs algériens n'ont jamais hésité à transmettre, à qui de droit, leurs inquiétudes ou leurs réserves. On a accusé Alger, pourtant tête de file de la médiation, de vouloir revenir en arrière et de céder à une éventuelle réécriture du pré accord. Accusation légère quand on sait que toutes les parties ont reconnu le texte comme imparfait, soit à améliorer ! Aujourd'hui, d'aucuns s'interrogent sur ce qu'a pu promettre le département de Lamamra à la CMA pour que ses représentants paraphent le document. Pas la peine d'avoir mauvais esprit. La réponse est simple. L'Algérie a promis de soutenir le processus dans la durée, en se portant garante de la bonne foi des parties. Noble engagement, pourquoi Alger s'en cacherait-elle ? **Nordine Mzalla**

ATTITUDE ANTI-ALGÉRIENNE DU PRÉSIDENT OULD ABDELAZIZ

L'opposition mauritanienne dénonce

L'EXPULSION du diplomate algérien Belkacem Cherouati par le gouvernement mauritanien le 22 avril dernier, a été sévèrement critiquée par Le président en exercice de la Coalition pour une alternance pacifique en Mauritanie (CAP), Abdesselam Ould Horma, qu'il qualifie de «mesure précipitée» et de «précédent grave».

Dans une déclaration au journal électronique mauritanien Al-Akhbar Infos, Abdesselam Ould Horma a estimé que «l'Algérie est un pays frère, et, par conséquent, il est inconcevable qu'il y ait une crise entre les deux pays frères».

Le leader de l'opposition considère que l'incident «aurait pu être résolu par d'autres voies moins expéditives, car le recours à l'expulsion réciproque de diplomates constitue une étape avancée de désaccord et de détérioration des relations entre deux pays», qualifiant également la contre-mesure prise par Alger de renvoyer un diplomate mauritanien de «mesure précipitée». C'est le premier dirigeant politique mauritanien à se prononcer sur ce sujet face au silence observé par le gouvernement, qui en dit long sur sa volonté d'entretenir la tension avec l'Algérie en refusant de faire le moindre pas vers l'apaisement. Le président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz avait approuvé, en plein Conseil des ministres, au lendemain de l'éclatement de cette affaire, les accusations portées contre le diplomate algérien, ouvrant ainsi une campagne d'escalade sans précédent dans les médias pro-gouvernementaux. Il convient de rappeler que dans un télégramme diplomatique publié par le site Wikileaks, l'ancien ambassadeur américain à Nouakchott s'interroge sur les origines du président mauritanien Abdelaziz. Mark Boulware révèle que pour bon nombre de maures, la tribu du président "ne constitue pas une tribu en Mauritanie, mais un groupe de pression (lobby)". "La vraie tribu des Ouled Bousba est plutôt basée au Maroc". Un site mauritanien, pointschauds.com, qui a publié le câble, relaie les accusations portées contre le président mauritanien, qui pratiquerait une politique tribale. Il serait communément admis en Mauritanie qu'il "n'est pas un vrai mauritanien, mais plutôt un marocain ". Les autorités diplomatiques américaines ajoutent que des cercles politiques accusent Abdelaziz de s'entourer de mauritaniens proches du Maroc et de procéder à l'installation d'un "petit Rabat autour du palais présidentiel".

Kamel Ait Bessai

LA CHRONIQUE DE Samir Méhalla

Le « Mât » roc quitte l'Algérie

L'agence de presse du Maroc s'est résolue à «lever le camp» d'Algérie, accusant le département de Hamid Grine des entraves qu'elle a subies et de l'empêcher d'exercer sa mission d'informer, voire de déformer. Cette agence, au-delà du neuromarketing négatif qu'elle nous coûte, met en avant des arguments qui manquent de justesse, se plaignant aussi, par exemple, de ne pas assister aux plénières de l'Assemblée, de ne pas être autorisée à interviewer les députés, de ne pas être accréditée lors des rencontres ayant trait aux grands dossiers internationaux –Libye, Mali- dossiers sur le «feu» que l'Algérie surveille de très près, etc.etc...

Nous ne détenons pas l'absolu modèle de communication, c'est entendu, admis. Mais, dans l'absolu, que ce soit le Maroc et l'agence de Com de son pouvoir qui nous le disent, non ! De grâce !

Comme si le Maroc avait autant besoin de justifier factiement sa levée de boucliers à l'égard de l'Algérie pour tirer encore une fois à vue sur les institutions, sur le ministre de la Communication lui qui connaît dans les détails les faits et méfaits du journalisme marocain l'ayant lui-même exercé, lui-même décrit dans l'une de ses œuvres.

La MAP, ou le Maroc, semble oublier un autre fait très important : le Maroc est-il au fait, il serait sinon encore temps, que l'Algérie est un peuple n'ayant pas la moindre ambition de domination sur ses voisins, pas d'ambition expansionniste non plus, telles qu'affichées par le Maroc dans toutes ses agences. Ce Maroc qui ne reconnaît aucune frontière, au sens propre, au sens figuré, au sens politique, au sens militaire, bombardant les frères yéménites ou flirtant «sous le lit» avec les Israéliens pour s'approprier la présidence du comité d'Al Qods...

L'Algérie n'est pas prolixe en information ! Peut-être. L'Algérie n'a pas une dame ou une princesse du palais telle Selma, qui soigne son maquillage pour le people, faisant voler aux quatre vents ses mèches portant les journalistes de toute race, de toute part...

L'Algérie n'est pas non plus le Qatar, dont le quart de la superficie est rogné par tonton Sam ; ce Qatar faisant tandem avec M6 pour s'envoler aux foutouhate en Libye, en Syrie, même en Egypte, au Yémen et en Tunisie, parce que la coalition du blond et celle des monarchies à l'échine courbée l'ont décrété.

La MAP semble oublier également que l'Algérie ne peut trahir les soldats de la Libye, de l'Irak, de l'Egypte, ces milliers de soldats morts dans les conflits israélo-arabes, ces dizaines de milliers de militants torturés dans les geôles pour l'avènement de la démocratie, particulièrement dans les pétromonarchies du Golfe et le royaume du Maroc.

Mais comparaison n'est pas raison, et nul ne saurait se prévaloir des turpitudes d'autrui.

Le jeune roi, si désintéressé par ailleurs des affaires du monde arabe, récidivera souvent dans ses dérives manipulatrices pour avoir droit au tiroir-caisse des Mollahs.

Quelle espoir placer en lui ?

Libérer le pauvre peuple sahraoui ? Réclamer lechâtiment des Israéliens? Ordonner la levée du blocus?

Obtenir le passage d'un convoi humanitaire?

Il fera tout le contraire : inviter les tortionnaires des Palestiniens en visite au Maroc comme l'ancien agent du Mossad, TziviLipni, à l'époque ministre des Affaires étrangères, puis, peu de temps après, Ehud Olmert, le Premier ministre, en fonction du temps de Gaza... et tirer à boulets rouges sur l'Algérie...

Voilà, à partir d'Alger, de quoi inspirer la MAP et concernant nos députés, ma parole, ils ne demandent qu'à parler aux agences... même en zoulou... même en zombie !

S. Méhalla

A DEUX SEMAINES DU CONGRÈS

Saâdani : Les Mouhafedhs ne doivent pas chambouler les structures de base

Le secrétaire général du FLN Amar Saâdani a appelé hier l'ensemble des mouhafidhine du parti (les commissaires) de maintenir la cohésion des structures du parti dans les willayas du pays et d'éviter de procéder à tout changement qui risque de déstabiliser les structures la plus vielle formation politique.



S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion au siège du parti à Hydra avec les commissaires du parti en prévision de la tenue les 28, 29 et 30 mai du 10e congrès de la formation, Saidani a convié les commissaires à s'abstenir d'effectuer des changements au sein des commissariats du parti et des structures de wilaya ».

«Nous voulons des mouhafidhine qui garantissent le consensus et maintiennent la cohésion des troupes. Ceux qui provoquent le désordre ou ceux qui veulent des changements à leurs guise, nous les voulons pas », a-t-il dit à l'adresse de l'Etat-major de son parti. Le SG du FLN a estimé que la principale préoccupation du parti actuellement est le maintien de la cohésion au sein de tous les organes et les structures en prévision du congrès.

«Le congrès se tiendra aux dates prévues», a-ti-il assuré alors que les frondeurs tentent de faire capoter sa tenue. En dépit des actions de ses opposants emmenés par Abderrahmane Belayat qui ont eu recours à la justice pour annuler l'autorisation accordée par les services de la wilaya d'Alger pour la tenue de ce congrès, Saidani rassure ses troupes qui s'interrogeaient sur l'éventualité de la suspension ou du report du congrès. La justice ne s'est pas encore prononcée sur la validité ou la nullité de la demande introduite par Belayat.

«Le 10é congrès aura pour objectif de soutenir le programme et les décisions prise par le du président de la république», a-t-il fait savoir précisant que ce rendez-vous verra l'entrée en lice d'une nouvelle génération de cadres et militants jeunes. « Ces assises consacreront le rajeunissement et le renouveau du parti. Ces nouveaux cadres qui vont être élus par les représentants de la base progresseront à fin de reprendre le flambeau de leurs ainés », a-t-il ajouté.

Belayat chef de file des frondeurs a déposé un recours devant la chambre administrative près le tribunal d'Alger en vue d'annuler l'autorisation accordée par la wilaya d'Alger pour la tenue du congrès en faisant valoir une adhésion des deux tiers du comité central à la contestation. Saidani a indiqué que les préparatifs sont confiés aux sept commissions du congrès chapeautées par la commission nationale qui a été installée avant-hier au siège du parti.

K. M.

ALORS QUE SAÂDANI A LES YEUX RIVÉS SUR LE CONGRÈS DU PARTI

Vers la naissance d'un deuxième FLN

IL SEMBLE bien que le vieux parti se dirige vers une nouvelle scission organique et politique. Après celle de 2004, lors du bras de fer entre Abdelaziz Bouteflika et le SG de l'époque Ali Benflis à l'occasion de la présidentielle, le FLN devrait connaître encore une fois de nouvelles perturbations.

Alors que le contesté secrétaire général Amar Saâdani met les voiles sur son congrès qu'il prévoit de tenir les 28 et 29 mai, ses adversaires, pris par surprise, se sont mis à réagir, selon la tournure des événements qui semblent loin d'être favorables à leurs desseins. Selon toute vraisemblance, les adversaires de Saâdani sont désormais convaincus qu'ils ne peuvent plus empêcher la tenue des travaux du congrès, en dépit de leurs dépôts de plaintes, ainsi que des décisions de justice qui risquent bien de leur être défavorables. Même leurs recours en référé ne pourraient pas freiner le cours des événements. Ni même les pétitions engagées dans la hâte pour faire basculer les rapports de force au sein de l'instance du comité central, dont le mandat a pris fin il y a presque deux mois. Serein quant à sa consécration, Saâdani, imperturbable, qualifie les actions de ses détracteurs de «simples dos d'ânes» sur sa route. C'est ainsi qu'il a mis tous les atouts de son côté, en mobilisant aussi bien les femmes, dont il prévoit au moins le tiers parmi les congressistes, que les catégories juvéniles. Sa tactique est de lancer de nouvelles têtes dans les nouvelles mouhafadhas et les kasmas, de les «choyer», de les rendre plus visibles politiquement pour casser la vieille tradition organique et politique, cette règle consacrée au FLN, qui veut que les dinosaures ne perdent jamais dans les élections primaires et qu'ils ne se retirent jamais de l'action interne.

Or, voilà que ses adversaires, plus divisés que jamais et pris de court, ont décidé de réagir ensemble, en lançant des actions communes et en unifiant leurs démarches. C'est ainsi qu'on apprend dans le milieu des opposants qu'une réunion est prévue demain, probablement au domicile de l'ex-ministre de l'Enseignement supérieur, Rachid Harraoubia, entre les principaux acteurs des trois ou quatre tendances qui s'opposent à l'actuelle direction du parti. Selon nos sources, lors des premiers contacts en vue de concilier ces tendances ou clans qui s'opposent depuis des années, deux idées se dégagent.

La première est de se mettre d'accord sur une plate-forme politique et organique, alors que la seconde est la tenue d'un congrès parallèle.

D'ailleurs, il semble bien que le chef du mouvement de redressement cré au temps d'Abdelaziz Belkhadem, Abdelkarim Abada, est favorable à cette feuille de route et prêt à tout pour lancer le plus rapidement possible les préparatifs d'un congrès parallèle. Dans ses discussions et ses négociations avec les autres animateurs des tendances qui s'opposent à Saâdani, il se montra prêt à adhérer à cette «extrémité» organique. L'autre ancien ministre Salah Goudjil, aujourd'hui sénateur, préconise plutôt une période de transition afin d'assainir les appareils du parti et le réorganiser pour plus de légitimité et de représentativité. Selon ses propositions, il est question de la création d'un organe collégial provisoire, dont les membres seront choisis parmi les cadres les plus fidèles et les plus anciens, voire d'anciens dirigeants historiques, et qui n'ont aucune ambition à prétendre à un poste de responsabilité au sein des appareils du parti. Il cita plusieurs noms dans cette perspective, comme d'anciens SG qui gardent une certaine aura et une crédibilité politique auprès de la base.

D'ailleurs, c'est avec cette proposition que certains avaient suggéré que ce groupe restreint devrait se concerter avec le président d'honneur du FLN, en l'occurrence Bouteflika, avant toute décision.

Toutefois, l'impression générale qui se dégage de cette guéguerre, c'est que les plus virulents adversaires de Saâdani semblent chercher une nouvelle alliance en vue de préparer un congrès parallèle, histoire de dire qu'on ne reconnaîtra pas les décisions et les motions qui sortiront des travaux du congrès de Saâdani. Un scénario ou la thèse du pire, qui risque de diviser le FLN encore davantage et pourrait mettre dans la gêne aussi bien le ministère de l'Intérieur que celui de la Justice.

H. R.



UNE TRANSITION GÉRÉE PAR BOUTEFLIKA ET UN EXÉCUTIF D'ENTENTE NATIONALE

Le nouveau plan de Menasra

«C'EST ABOUDJERRA SOLTANI qui est la cause de la scission au sein du MSP. Et c'est Abderrezak Mokri qui ne veut pas de l'unification». L'affirmation vient de Abdelmadjid Menasra, patron du Front du changement et ancien ministre de l'Industrie. Ce dernier n'a pas mâché ses mots lors d'un entretien avec la chaîne de télévision privée «El Bilad», quand il a dû expliquer le pourquoi de tant de divisions et de scissions au sein du parti du défunt Mahfoudh Nahnah. Selon ses déclarations, c'est au temps de Soltani que le mouvement islamiste, émanation de l'Internationale des frères musulmans, a connu des dissensions, non seulement en raison de l'entrisme ou de la politique de participation à la gestion des affaires du pays, mais aussi des approches idéologiques. L'arrivée de Soltani à la tête de ce parti a coïncidé avec le début des premières divisions qui ont écartelé le MSP et décimé ses rangs. Pour Menasra, son départ du parti est dû à Soltani et ses agissements, le poussant à créer le front du changement avec des dizaines de cadres et militants issus principalement des fiefs traditionnels du MSP. S'agissant du projet de réunification des partis islamistes, notamment entre le Front du changement et le MSP, Menasra estime que c'est Abdelaziz Mokri qui pose problème puisque ce projet n'est plus une priorité dans son agenda, alors qu'au temps de Soltani, les choses semblaient aller très vite vers la concrétisation de ce projet. Des accusations qui tranchent avec les précédentes déclarations. Menasra révéla même que son parti a fait d'énormes concessions organiques juste pour faire adhérer le maximum de cadres à cet objectif, comme le fait de changer l'organigramme du parti ou la pyramide de commandement. C'est ainsi qu'on lui proposa Mokri comme président du parti, alors que lui prendrait le poste de secrétaire général avec moins de prérogatives, et que la présidence du majliss choura irait à un autre ancien responsable. Il espéra aussi, dans la foulée, que les autres personnalités politiques qui ont quitté le parti reviennent dans le giron du MSP dans le cadre du projet de réunification des rangs, notamment ceux qui ont créé le mouvement de l'édification (harakat el Bina) présidé par un ancien compagnon de Nahnah, Belmahdi Mustapha, voire ceux qui ont rejoint Amar Ghoul au parti TAJ.

Concernant le débat politique national actuel, Menasra a souligné qu'il a émis un plan de sortie de crise qui tranche avec celui de la coordination nationale des libertés (CNLTD), proposant une période de transition que le président Bouteflika lui-même gèrerait. Une période qui sera mise à profit pour constituer un gouvernement d'union nationale ou d'entente nationale, sur la base d'une feuille de route de réformes et de révision négociée au préalable par toutes les forces politiques. Il affirma que son parti participerait à ce gouvernement d'entente si le plan était accepté par le pouvoir et d'autres sensibilités, estimant que l'opposition de la CNLTD inscrit sa démarche dans «l'exclusion et la marginalisation». **H. R.**

MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE DANS LES DOMAINES ÉCONOMIQUE ET SÉCURITAIRE

Habib Essid en Algérie le 16 mai prochain

LE CHEF du gouvernement tunisien Habib Essid effectuera sur invitation de son homologue algérien Abdelmalek Sellal, une visite de travail en Algérie les 16 et 17 mai courant, à la tête d'une délégation gouvernementale. Selon des sources algériennes, la coopération algéro-tunisienne est en passe de se hisser à un palier supérieur, à la faveur de la mise en place d'une stratégie globale et cohérente notamment dans les domaines économique et sécuritaire, et pour le développement des zones frontalières. Il s'agit aussi d'assurer le suivi de l'exécution des accords signés entre les deux pays. La saison estivale 2015 sera aussi au centre des entretiens puisque la Tunisie mise beaucoup sur les Algériens. En 2014, en effet, ils étaient quelque 1, 3 million de touristes à séjourner dans ce pays, soit plus que le nombre record de 2011. Selon l'ex-directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (ONTT), Habib Ammar, la visite des touristes algériens aidera la Tunisie à surmonter la plus grave crise du secteur touristique de son histoire. La Tunisie essaie de limiter les dégâts pour la prochaine saison en lançant des campagnes promotionnelles ciblant notamment le marché algérien, qui génère plus d'un million de touristes chaque année. Pour sa part, le président de la Fédération tunisienne des agences de voyages, Mohamed Ali Toumi, a déclaré que le ministère du Tourisme, les structures professionnelles du secteur, le ministère des Finances et la Banque Centrale de Tunisie (BCT) sont en train d'étudier «la possibilité du paiement par les Algériens de leurs séjours en dinar algérien».
L'ouverture d'une nouvelle ligne entre la Tunisie et l'Algérie par Tunisair est actuellement, en examen, sachant que deux lignes existent déjà (Alger et Oran). La Tunisie a décidé d'annuler la taxe de sortie du territoire pour les Algériens. La mesure a été votée par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) en mars dernier.
Cette mesure, qui a fait jaser beaucoup d'Algériens, a finalement été annulée. Il est à rappeler que les voyageurs et les transporteurs algériens ont multiplié il y a quelques mois les actions de protestation contre la nouvelle taxe douanière (30 DA tunisiens) de sortie du territoire imposée par les autorités tunisiennes. Une décision qui a suscité notamment la colère des transporteurs algériens, camionneurs et chauffeurs de taxi qui traversent la frontière entre l'Algérie et la Tunisie, parfois deux fois par jour, et qui se retrouvaient astreints au paiement répété de la taxe. A titre de rappel, l'Algérie est le premier pays à avoir accordé un prêt à la Tunisie à l'époque du premier gouvernement Essebsi, formé après la révolution du Jasmin, en 2011. Un second prêt a été accordé cette année. La coopération économique bilatérale peut se transformer en «un partenariat exceptionnel» ne se limitant pas uniquement à l'octroi d'aides algériennes à la Tunisie, mais qui impliquerait d'importants investissements dans différents domaines intéressant les deux pays. Ses deux pays œuvrer ensemble au développement des régions frontalières, à travers la réalisation de projets économiques pour juguler le phénomène de la contrebande outre la lutte contre le terrorisme et le chômage. Les perspectives de coopération économique entre eux sont «importantes», notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie. Sur le plan sécuritaire, les deux pays ont signé un accord qui porte sur un partenariat sécuritaire et militaire à long terme.

H. A.

TERRORISME, CORRUPTION, DROGUE, CYBERCRIMINALITÉ ET VOL

779 préplaintes et renseignements enregistrés sur Internet

Le premier bilan mensuel sur l'exploitation du site Internet dédié aux préplaintes de la Gendarmerie nationale (GN) vient d'être dévoilé. Les Algériens ont, pour la première fois, utilisé l'Internet pour déposer des plaintes et fournir des renseignements aux gendarmes, et ce dans le cadre de la lutte contre le crime organisé.



Depuis le lancement officiel de son nouveau service de préplainte, le 6 avril dernier sur le site web http://ppgn.mdn.dz, la Gendarmerie nationale a enregistré 779 affaires, dont 278 préplaintes et 501 renseignements, parvenus de la part de citoyens sur l'ensemble du territoire national, a dévoilé hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Ces affaires, explique la GN, concernent la corruption, la drogue, les cybercriminalité, le terrorisme, les atteintes à la pudeur, les agressions, les vols et les conflits entre citoyens. Ce site internet mis au service du citoyen est utilisé par de nombreux Algériens, ce qui dénote l'intérêt que portent les Algériens au plan sécuritaire. Désormais, le citoyen a la possibilité de dénoncer les criminels en alertant, en temps réel et sans avoir à s'identifier, les gendarmes via Internet. Il a également la possibilité de déposer une plainte contre une partie ou une personne via Internet. Une première en Algérie qui a été vivement accueillie et rentabilisé, par les citoyens. Selon la Gendarmerie nationale, la préplainte sur Internet vise, tout d'abord, à améliorer le service public, et ce dans le souci de consolider les actions de proximité en faveur du citoyen. Elle a également noté également que le commandement de la Gendarmerie nationale a déjà mis en place un site internet pour la réception des préplaintes et renseignements des citoyens à travers les 48 wilayas. Tout citoyen algérien a le droit de porter une plainte sur Internet quel que soit le lieu de sa résidence, comme il peut dénoncer des criminels là où ils sont en activité.

100 rendez-vous fixés sur Internet

L'exploitation des préplaintes reçues par les gendarmes a permis aux différents groupements territoriaux de la Gendarmerie nationale de transmettre près d'une centaine de messages aux citoyens pour leur fixer rendez-vous afin de valider leurs doléances, explique le communiqué. Ces citoyens se sont déplacés aux unités, conformément aux rendez-vous, et des P.-V. y ont été signés. Pour rappel, le citoyen a un délai de 30 jours pour se déplacer à la brigade. Une fois expirée, la plainte est annulée. Seuls cinq préplaintes n'ont pas été validées, les citoyens ayant changé d'avis. Les autres préplaintes sont en cours d'exploitation. Par ailleurs, les informations liées à la sécurité publique ont été prises en considération et exploitées. L'exploitation de ces renseignements a abouti à des résultats positifs sur le terrain, notamment des affaires liées à la consommation et à la commercialisation de drogue au niveau de Guelma et de Bouira. Elles ont permis aussi d'nterpeller des suspects en flagrant délit et de résoudre une autre affaire liée au vol de cheptels au niveau de Tizi Ouzou dont le suspect principal est toujours en fuite.

F. Sofiane

AFFAIRE KHALIFA BANK

Les inculpés reconnaissent avoir eu des crédits bancaires

AU 8E JOUR du procès Khalifa, les auditions des mis en cause impliqués dans l'affaire dite de «la caisse principale de Khalifa Bank» se sont poursuivies avec le passage à la barre de trois accusés. Ces derniers sont inculpés pour association de malfaiteurs et vol en réunion en vertu de l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour de Blida.
Noureddine Dahmani, directeur chargé des hôtesses de l'air et des stewards au sein de Khalifa Airways, a nié hier lors de son audition tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'instruction judiciaire, notamment d'avoir accepté des cadeaux de la part d'Abdelmoumène Rafik Khalifa.
Le mis en cause, poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, entre autres association de malfaiteurs et vol en réunion, a indiqué au président du tribunal que les 250 millions de centimes dont il a bénéficié auprès de l'agence d'El Harrach étaient plutôt «un prêt social» et non pas un crédit bancaire ou encore moins une offre de l'ex-boss de Khalifa Bank.
Il a tenu à préciser avoir sollicité le prêt en question à Abdelmoumene Khalifa en personne lorsqu'il l'a rencontré à bord de l'avion assurant le vol Alger-Liban : «Je lui ai remis une demande dans laquelle je lui ai expliqué les causes réelles qui m'ont poussé à lui faire une telle sollicitation. Khalifa a accepté sans hésitation aucune et a signé son accord sur une simple feuille sans qu'il ne précise toutefois qu'il était le PDG du groupe Khalifa. Le document qu'il m'a remis ne portait pas son cachet humide».
L'inculpé a par ailleurs souligné qu'il a utilisé ce «prêt social» pour rembourser ses dettes vis-à-vis de la CNEP et pour la construction de sa propre villa.
Noureddine Dahmani a par ailleurs avoué n'avoir fourni aucun dossier administratif pour bénéficier du prêt, mais le directeur de l'agence de Khalifa, Azziz Djamel, l'a reçu et lui a facilité les choses tout en précisant que l'argent lui a été viré une semaine plus tard dans un compte qu'il a ouvert uniquement pour ça c'est-à-dire recevoir le prêt social.
Il a tenu à souligner qu'il a rejoint Khalifa Airways en 1999 juste après avoir démissionné d'Air Algérie où il a passé plus de 20 ans : «J'ai quitté Air Algérie car j'ai estimé que les avantages qui m'ont été proposés pour rejoindre Khalifa Airways étaient plus importantes».
Le mis en cause a par contre nié avoir bénéficié d'avantages de Khalifa qui lui auraient permis d'acheter des biens, hormis le salaire mensuel qu'il percevait qui était de l'ordre de 10 millions de centimes et un véhicule de service.
L'inculpé a déclaré à l'attention du président : «J'ai remboursé 80 millions de centimes du prêt, monsieur le président».
Il est à signaler que Noureddine Dahmani a écopé, lors de son premier jugement en 2007, de deux ans de prison avec sursis.
Interrogé, le commissaire aux comptes Mimi Lakhdar a d'emblée affirmé au juge qu'il n'a jamais fait de fausses déclarations aux autorités judiciaires. J'ai estimé qu'il n'était pas utile d'informer le procureur de la République. Je suis un simple fonctionnaire.
«Dans les rapports établis à la Banque d'Algérie, vous n'avez pas signalé les 16 dépassements relevés, pourquoi ?», rappelle le procureur général.
«J'ignorais, sinon je l'aurais fait, monsieur le procureur», répond l'inculpé.
«Quel était votre salaire ?», coupe le procureur.
« Je percevais entre 50 et 75 millions de centimes par an ! », réplique l'accusé.
Amghar Mohand Arezki, le DG de KRC, Khalifa Rainting cars, a reconnu lors de son passage à la barre avoir bénéficié d'un crédit bancaire de 1,5 milliard de centimes qu'il a utilisé pour l'achat d'un appartement en plein cœur de la capitale et plus précisément à l'avenue Khelifa Boukhalfa et qu'il n'a remboursé le crédit qu'en 2004, juste après le déclenchement de l'affaire.
Interrogé à propos des 40 véhicules qui ont été loués à l'association la Radieuse, il a répondu qu'il n'était pas au courant de cette transaction mais a par contre affirmé que 10 voitures ont été louées en 2010 lors de l'Année de l'Algérie en France.
Il faut signaler que les mis en cause qui se sont succédé à la barre ont nié tous les faits relatifs à l'association de malfaiteurs et vol en réunion.

De notre envoyé spécial à Blida :
Redouane Hannachi

DÉDIÉ À L'AGROALIMENTAIRE ET À L'ÉLEVAGE

Le 15e SIPSA-AGROFOOD sera inauguré aujourd'hui à la Safex

Le Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement, dans sa quinzième édition, connu sous l'acronyme de SIPSA-AGROFOOD, sera inauguré aujourd'hui par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri.



Pas moins de 580 exposants issus de 30 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique prendront part au SIPSA AGROFOOD 2015 dont le thème retenu cette année est : «Valorisation des produits agricoles jusqu'au consommateur». Pour cette quinzième édition, les organisateurs ont choisi l'Autriche comme pays d'honneur.

Le pays du Tyrol dont l'ambassadrice à Alger, Mme Aloisia Worgetter, était présente lors de la conférence de presse annonçant l'évènement, présentera une gamme variée du machinisme agricole ainsi que ses célèbres vaches laitières comme la Fleckvieh, la Brune des Alpes ou encore la Grise du Tyrol. Ces races bovines sont déjà introduites dans les prairies d'Algérie et ont donné d'excellents rendements en matière de production laitière. «Comme attendu, le SIPSA AGROFOOD 2015 sera le rendez-vous d'affaires, des colloques et des conférences ; c'est en fait une vitrine de l'élevage algérien avec les présentations animales (bovins lait, bovins viandes, ovins, caprins et équins) qui défileront sur le ring durant 2 jours», a indiqué Dr Amine Bensemmane, président de la Fondation Filaha Innove et Sipsa, lors de la conférence de presse précédant l'évènement. Les visiteurs auront ainsi l'occasion de se frotter aux produits du terroir, aux produits agroalimentaires et produits laitiers, aux produits de transformation de viande, de céréales, de l'oléiculture, miels et boissons, et d'autres produits du monde de l'agriculture et de l'industrie y afférente. Il faut savoir que cette édition du SIPSA-AGROFOOD compte valoriser le produit algérien et c'est dans cette optique qu'un chapitre important, «AGROFOOD DIELNA», est au programme de cette manifestation internationale. Il faut savoir que compte tenu d'un marché prometteur, les opérateurs de renommée mondiale sont restés fidèles à cet évènement. «Les professionnels de ce secteur voient dans le marché agricole et agroalimentaire algérien, encore vierge, une opportunité sûre pour réaliser de bonnes affaires et participer au développement des filières agricoles en plein mutation», a encore indiqué Amine Bensemmane. Et d'ajouter : «Cette manifestation agroéconomique se veut comme un moyen efficace de contribution à l'essor et au développement des productions animales, des productions végétales et des technologies de mécanisation de l'agriculture algérienne». Par ailleurs, quatre forums scientifiques seront organisés en marge de l'exposition et seront présidés par d'éminents experts, entre autres Dr Nacer Idres (Filière avicole), professeur Hadj Henni (Valorisation des produits agricoles), Dr Abdelhamid Soukehal (Filière Lait) et Dr Amine Bensemmane (Introduction sur les synergies fertiles).

Djamel Zerrouk

ENQUÊTE DE L'ONS AUPRÈS DE 740 ENTREPRISES

L'activité industrielle se redresse au dernier trimestre 2014

L'ACTIVITÉ industrielle des secteurs public et privé progressé durant le quatrième trimestre de 2014, mais cette amélioration a été plus importante pour le secteur public, après une baisse pendant le trimestre précédent, selon l'enquête de l'Office national des statistiques (ONS) réalisé sur 740 entreprises dont 340 publiques et 400 privées. Les auteurs de l'enquête révèlent que plus de 66 % des entreprises publiques et 45 % de celles du privé ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75 %. Les chefs d'entreprises qui ont fait l'objet de cette enquête affichent un «optimisme» pour l'année 2015 en prévoyant une hausse de leur activité, de la demande sur le produit fabriqué et des effectifs ainsi qu'une bonne perspective de leur trésorerie. Pour le dernier trimestre 2014, le niveau d'approvisionnement en matières premières a été inférieur à la demande exprimée pour 30 % des industriels enquêtés du secteur public et pour près de 10 % de ceux du privé, engendrant des ruptures de stocks selon 12 % des premiers et 15 % des seconds et causant des arrêt de travail allant jusqu'à 30 jours. Avec la stabilité des prix de vente, la demande en produits fabriqués a augmenté, selon les représentants des deux secteurs.

En effet, plus de 27 % des chefs d'entreprises publiques et près de 20 % de ceux du privé n'ont pas satisfait toutes les commandes reçues. Par ailleurs, plus de 36 % des industriels publics et près de 5 % du ceux du privé ont rencontré des problèmes de transport des produits. La consommation d'énergie a connu une hausse au 4ème trimestre 2014 et l'approvisionnement en eau a été suffisant, selon la majorité des enquêtés des deux secteurs. Au dernier trimestre de 2014, les effectifs ont baissé, selon les représentants du secteur public, qui explique cette situation par le départ à la retraite du personnel qui n'a pas été renouvelé. Pour le secteur privé, les effectifs ont par contre connu une augmentation suite à l'amélioration des conditions de production et de la hausse du volume des commandes.

Manque d'effectifs qualifiés et vétusté des équipements

Plus de 55% des chefs d'entreprises publiques et près de 30 % de ceux du privé ont jugé que le niveau de qualification des travailleurs est «insuffisant». Par ailleurs, 70 % des premiers et près de la moitié des seconds ont affirmé avoir trouvé des difficultés à recruter du personnel, notamment d'encadrement et de maîtrise. Selon l'enquête, près des deux tiers des chefs d'entreprise des deux secteurs concernés par l'enquête ont déclaré ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire. Le taux d'absentéisme a été inférieur comparativement au trimestre précédent selon 11% des enquêtés du secteur public et près de 56 % de ceux du privé. Les conflits sociaux en réduit de près de 3 % le potentiel de production du secteur privé qui ont connu des arrêts de travail allant jusqu'a 12 jours. En outre, la vétusté et de la sur-utilisation des équipements a provoqué des pannes pour plus de 70 % des entreprises publiques concernées par l'enquête et près de 40% de celles du privé.

Z. M.

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

L'Algérie crée un institut rattaché à l'Université de l'ONU

L'AMBASSADEUR du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara, s'est félicité de l'initiative du Conseil national économique et social (CNES) de créer à Alger un institut rattaché à l'Université des Nations unies de Tokyo, selon un communiqué du CNES. Lors d'une audience que lui accordée le président du CNES, M. Babès, l'ambassadeur du Japon s'est félicité de la création à Alger de l'institut «l'Unu-Iradda» rattaché à l'Université des Nations unies de Tokyo, souligne le communiqué. L'audience a permis aux deux parties de passer en revue les relations bilatérales entre l'Algérie et le Japon. Les deux parties ont mis l'accent sur «le développement des liens entre les sociétés civiles organisées». Les deux responsables ont pu déterminer un certain nombre de pistes coopératives susceptibles de traduire cette volonté partagée et privilégiant, en particulier, l'exploration des pistes propres à l'économie fondée sur la connaissance.

R. N.

INTRODUCTION À LA BOURSE D'ALGER

Dernière ligne droite pour les entreprises publiques éligibles

LES ENTREPRISES publiques éligibles à la Bourse d'Alger en sont aux dernières retouches en attendant le feu vert de la Commission de surveillance des opérations boursières (Cosob) pour mettre leurs titres en vente sur le marché financier. Les préparatifs vont bon train pour être prêtes le jour J. Pour l'heure, les entreprises publiques, à l'instar du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), de Cosider ou encore de l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis, amorcent le dernier virage pour l'obtention du quitus de la Cosob, qui leur ouvrira les portes de leur introduction à la Bourse d'Alger. Il convient de rappeler que le CPE (Conseil des participations de l'Etat) avait annoncé, il y a deux années, qu'il autorisait huit entreprises publiques à céder une partie de leur capital au public via la Bourse d'Alger. Parmi les entreprises éligibles et citées déjà en 2013, on retrouve Mobilis, dont la croissance et les résultats financiers s'améliorent d'année en année, ainsi que la prestigieuse banque CPA qui n'est plus à présenter, de même que la fierté nationale de la construction, Cosider. D'ailleurs, pour bien expliquer les mécanismes de la Bourse aux citoyens, qui sont de potentiels acquéreurs de titres, ainsi que comment acheter des actions ou des obligations, la Bourse d'Alger a organisé, à la fin du mois d'octobre dernier, une opération portes ouvertes qui avait drainé une foule nombreuse avide d'informations. **S. N.**

MÉDÉA

Le corps d'un adolescent repêché d'une retenue d'eau à Aziz

LE CORPS d'un adolescent âgé de 15 ans a été repêché, hier, des eaux d'une retenue collinaire située dans la commune de Sebt Aziz, 80 km au sud-ouest du chef-lieu.Le corps de la victime a été retiré vers 13h 53 mn du plan d'eau – d'une longueur de 200 mètres et 70 mètres de profondeur –, par des plongeurs de l'unité principale de Médéa, puis déposé à la morgue de l'hôpital civil de Ksar El Boukhari. **N. B.**

18 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION À TIZI OUZOU

UN GRAVE accident de la circulation est survenu hier à Draâ Ben Khedda, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Tizi Ouzou, a indiqué la Protection civile. Un mini-bus de transport de voyageurs a, dérapé puis s'est renversé faisant au moins 18 blessés parmi les passagers. L'accident s'est produit sur la RN 12 lorsque le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule. Des secours ont été dépêchés sur les lieux pour évacuer les blessés vers les structures de santé avoisinantes. **A. D.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE
(ONID)

(N. I.F : 000516096934716)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 09 /2015

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) sis à 04 Mustapha Sadji El Marsa Bordj El Bahri (Alger) lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'acquisition de matériel de travaux publics suivant pour le curage du grand canal d'Oued Righ :

- **LOT N°01 :** Trois (03) pelles sur chenilles d'une puissance minimale de 200 CV et d'une portée de 18 mètres.
- **LOT N°02 :** Un chargeur d'une puissance minimale de 195 CV et un godet d'une capacité minimale de 3 m^3
- **LOT N°04 :** Six (06) camions à benne basculante d'une charge utile minimale de 15 tonnes
- **LOT N°05 :** Un porte engin d'une charge utile minimale de 50 tonnes
- **LOT N°06 :** Un tracteur routier 6X4 d'une puissance minimale de 400 CV
- **LOT N°07:** Une niveleuse d'une puissance minimale de 200 CV
- **LOT N°08:** Trois (03) tracteurs agricoles avec citernes de 3 000 litres et remorques de 5 tonnes
- **LOT N° 09:** Un (01) véhicule double cabine tout terrain PICK UP

Remarque: Tout soumissionnaire pourra soumissionner et être retenu pour un ou plusieurs lots.

Cet appel d'offres s'adresse aux fabricants, aux importateurs, aux distributeurs ainsi qu'aux concessionnaires agrées par les fabricants et avoir livré au moins un engin du lot considéré (justifié par des attestations de bonne exécution ou bons de livraison délivrés par les clients).

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'ONID sis à EL MARSA route de BORDJ EL BAHRI (W. D'ALGER) et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de cinq mille (5.000) Dinars Algériens au compte **N° 003 00 629 300 137 300 0 68** ouvert au nom de l'ONID auprès de la BADR AIN-TAYA ALGER

L'offre de chaque soumissionnaire doit comporter une offre technique et une offre financière. Elles doivent être présentées de la manière suivante :

Offre technique doit comprendre :

- Le cahier des charges dûment paraphé, daté et signé avec la mention «lu et accepté»
- La déclaration à souscrire, remplie, datée et signée.
- La déclaration de probité remplie, datée et signée

(La suite des documents voir l'article 09 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges)

2- **Offre financière** doit comprendre :

- La lettre de soumission remplie, datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (rempli en chiffres et en lettres) daté et signé
- Le détail quantitatif et estimatif rempli, daté et signé

Les offres techniques et financières devront être présentées sous enveloppe principale anonyme scellée comportant la mention **«NE PAS OUVRIR»**
Appel d'offres national restreint N° 09../2015 pour :

«Acquisition de matériels de travaux publics pour le curage du grand canal d'Oued Righ
(Wilaya d'Ouargla et El Oued)»

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE
Bureau des Marchés
EL MARSA - route de Bordj El Bahri - Wilaya d'Alger

Fax : 021 86 36 05

La date de dépôt des offres est fixée au trentième (30 ème) jour avant 12 heures à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou dans le BOMOP.

L'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique le même jour à la date de dépôt des offres à13 heures au siège de l'ONID.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 723**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Direction de la Formation Professionnelle De la Wilaya de Médéa

Numéro d'identification Fiscale :0000.2601.900.65.54

Avis d'attribution provisoire de convention

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 01/2015 relatif au projet : **Lot N° 07 : Achevement aménagement CFPA KEB « F »**, qu'à l'issu de l'évaluation des offres financières , le marché est attribué provisoirement à :

Désignation du projet	Désignation de l'entreprise retenue	Note technique	Montant En TTC	Délai de réalisation	Obs
Lot N° 07 : Achevement aménagement CFPA KEB « F »	ETB LAKHDARI Samir NIF/ 198126010316147	40/60	**7.020.340,47 DA**	Cinq (05) Mois	Offre moins-disante

Les soumissionnaires désirants prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières ,sont invités à se rapprocher des services de la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter la première parution de l'attribution provisoire du marché .

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Médéa dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 526**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Direction de la Formation Professionnelle De la Wilaya de Médéa

Numéro d'identification Fiscale :0000.2601.900.65.54

Avis d'attribution provisoire de convention

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 01/2015 relatif au projet : **Lot N° 08 : Achevement aménagement CFPA KEB « G »**, qu'à l'issu de l'évaluation des offres financières , le marché est attribué provisoirement à :

Désignation du projet	Désignation de l'entreprise retenue	Note technique	Montant En TTC	Délai de réalisation	Obs
Lot N° 08 : Achevement aménagement CFPA KEB « G »	ETB MABDOU Lahcen NIF/ 195826490017720	39.29/60	5.440.082,02 DA	Trois (03) Mois et Quinze (15) Jours	Offre moins-disante

Les soumissionnaires désirants prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières ,sont invités à se rapprocher des services de la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter la première parution de l'attribution provisoire du marché .

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Médéa dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 527**

MÉDICAMENTS ANTI-CANCER

Le DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux confirme leur disponibilité

«L'approvisionnement des Etablissements publics de santé en médicaments est pleinement assuré, y compris les traitements anti-cancer», a affirmé, hier, le Directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad.

«La disponibilité des produits médicamenteux est pleinement assurée dans les structures hospitalières, mais uniquement des perturbations sur quelques produits qui s'expliquent par des dysfonctionnements techniques», a précisé le Directeur de la PCH sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale. Confirmant ses propos, l'intervenant rappelle que la PCH a, lors du premier trimestre de 2015, réalisé plus de 27% des approvisionnements des Etablissements publics de santé durant l'année précédente. Il affirme, aussi, que la disponibilité des traitements anti-cancer est globalement assurée, sauf pour un seul médicament pour lequel, explique-t-il, il a fallu trouver «une alternative». Il indique, par ailleurs, que l'ensemble des hôpitaux du pays sont régulièrement ravitaillés en produits de soins «en temps réel et en quantité».



DR

Pour ce qui est des médicaments importés, M. Ayad a indiqué que la part enlevée par la PCH s'est élevée à 105 millions de dollars, en 2014 «diminuant, cette année, en prix tout en augmentant en volume», en raison d'une révision des prix de laboratoires locaux et étrangers.

Le DG de la PCH promet, par ailleurs, qu'à l'avenir, les appels d'offres pour l'approvisionnement en médicaments sera, en priorité, ouvert aux laboratoires nationaux, dont il précise que 73 unités sont en production dans le pays, et que 35% de la production est enlevée par son organisme. Il annonce, en outre, qu'une centaine d'autres est en cours de montage. Pour ce qui est des dettes des hôpitaux vis-à-vis de la PCH, Ayad a avancé le chiffre de 25 milliards de dinars, ajoutant que ces derniers sont en train de s'en acquitter progressivement. Il est utile de rappeler que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, avait récemment affirmé que la facture d'importation de médicaments avait diminué de 40% durant les 4 derniers mois, ajoutant que près de 200 médicaments seraient prochainement radiés de la liste d'importation.

Les quantités importées des produits pharmaceutiques ont également connu une tendance baissière passant de 5 364 tonnes, durant les trois premiers mois de 2014, à 5 103 tonnes à la même période de l'année en cours.

Lynda Louifi

MÉDÉA

L'ambassadeur de Palestine hôte de la ville

M. LOUAI AÏSSA, ambassadeur de Palestine en Algérie, s'est rendu, avant-hier, dans la ville de Médéa, à l'invitation de l'Association des sages de Médéa. Le diplomate, accompagné d'une délégation d'une vingtaine de membres, a visité plusieurs endroits à caractère historique et s'est aussi rendu au Musée public national des arts et traditions populaires. Dans une allocution prononcée devant une assistance composée de représentants de la société civile, Son Excellence ambassadeur a souligné l'importance de ce genre de rencontres entre Etats et qui ont la particularité de refléter le vrai sens des concepts des liens unissant les peuples dans leurs diversités.

La particularité des liens entre l'Algérie et la Palestine fait souvent l'objet d'interrogations de certains diplomates et politiques. Cette particularité est construite autour des mêmes principes de militantisme et de résistance que l'Algérie a vécue et que, maintenant, la Palestine endure au quotidien sous la férule de l'ennemi israélien du fait des mesures de destructions des biens et des cultures, d'extraditions de ses enfants, d'assassinats de personnes. C'est dire que la Palestine sera ou ne sera pas !

La Palestine n'est pas seulement un point géographique, c'est le synonyme de résistance ; votre peuple résiste ! «L'ONU doit soutenir la cause palestinienne et appliquer les résolutions prises dans ce sens. La responsabilité de l'ONU est de faire appliquer les textes qui la régissent», a martelé le diplomate.

N. B.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE D'AZUR PLAGE (YAGOUBI ZOHEIR)
NIF N° : 408016000016049000013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 20-26 et 30, du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, l'établissement hospitalier spécialisé d'Azur Plage informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres restreint n° 03/2015/EHS, paru dans les quotidiens *LE JEUNE INDEPENDANT* du 18/03/2015, *AL HAKAIK* du 18/03/2015 relatif à :

Travaux de réaménagement en trois lots séparés :
- Lot n° 01 : travaux d'étanchéité
- Lot n° 02 : réaménagement stockage magasin
- Lot n° 03 : réaménagement service cuisine.
qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

LOTS	SOUMISSIONAIRES RETENUS	NOTE TECHNIQUE 100	MONTANT EN TTC	MONTANT CORRIGE EN TTC	OBS.
Lot n° 01 : travaux d'étanchéité	**ETB FENAILI MESSAOUD**	**43.66 PTS**	**5 282 655.30**	**5 279 952.60**	Moins disant
Lot n° 02 : réaménagement stockage magasin	**ETB TCE MEGAG ABDELHAK**	**48 PTS**	**3 085 322.76**	/	Moins disant
Lot n° 03 : réaménagement service cuisine	**ETB TCE MEGAG ABDELHAK**	**41.33 PTS**	**10 486 850.40**	**10 511 420.40**	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent conformément aux articles 44 et 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'établissement hospitalier spécialisé d'Azur Plage (Yagoubi Zoheir) Staoueli, dans les **dix (10) jours** qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 511**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE CHLEF

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099502019036916

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La Conservation des forêts de la wilaya de CHLEF informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 01/2015 du 06/04/2015 portant sur les travaux de construction de brigade forestière sur 01 unité à El-karimia ;Qu'a l'issue d'évaluation des offres en date du 07/05/2015 ; la commission a décidé le suivant :le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Lot N°	Entreprise	N I F	Critères d'évaluation		Délais D'exécution	Obs
			Note Offre technique	Montant Offre financière (DA en TTC)		
01	CHERANTI Yazid	197902020115053	56.92	**18.969.937.28**	12 mois	Moins Disant

Et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours, auprès de la commission de la wilaya des marchés publics, dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 632**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE SETIF
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
SAID AOUAMRI BOUGAA
NIF : 098419439000422

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 02/2015

Conformément aux dispositions de l'article n° : 49 du décret présidentiel n° : 10/236 du : 07/10/2010 modifiée et complétée par le décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 et modifiée et complétée par le décret presidential n°13-03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics. L'établissement public hospitalier said aouamri bougaa wilaya de Sétif instruis tous les participants a l'appel d'offres national ouvert n° : 02/2015. Qu'après analyse des offres par le comité d'évaluation il a été décidé d'accorder l'attribution provisoire du marché pour fourniture : Alimentation générale- Viandes rouges- Viandes blanches et œufs- Fruits et légumes-pains

lot	Société	Montant minimum en ttc	Montant maximum en ttc	La durée	Point d'offre technique	L'offre financière
Lot N° : 01 Alimentation générale	Ouchekdhidh bellacem	3.586.117.15 DA	6.431.775.54 DA	L'année : 2015 De 01/01/2015 Au 31/12/2015	25/50	Mois disant
Lot N° : 02 Viandes rouges	Saidi Raouf	4.206.000.00 DA	5.888.400.00 DA	L'année : 2015 De 01/01/2015 Au 31/12/2015	48/50	Mois disant
Lot N° : 03 Viandes blanches et œufs	Baitiche Malek	5.323.500.00 DA	7.365.150.00 DA	L'année : 2015 De 01/01/2015 Au 31/12/2015	25/50	Mois disant
Lot N° : 04 Fruits et légumes	Menadi Fares	3.122.545.00 DA	7.396.203.75 DA	L'année : 2015 De 01/01/2015 Au 31/12/2015	43,26/50	Mois disant
Lot N° : 05 Pains	Dahli Djamel	547.500.00 DA	750.000.00 DA	L'année : 2015 De 01/01/2015 Au 31/12/2015	38/50	Mois disant

Il est accordé à tous les participants un délai de dix (10) jours pour tout recours et que ce dernier doit être adresser à la commission des marchés public de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Sétif dans le cas de protestations, et ce partir de la date de la première émission de cette publicité dans les journaux nationaux conformément a l'article : 114 de décret présidentiel n° : 10/236 du : 07/10/2010 modifiée et complétée par le décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 et modifiée et complétée par le décret présidentiel n°13-03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 639**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LE MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
D'HUSSEIN DEY-ALGER
Numéro d'Identification Fiscale 099916000876756

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 49/2014

Conformément aux dispositions des articles 44 et 125 de la décision n°1103/2013 du 07/10/2013 fixant les conditions générales de passation des marchés financés sur fonds propres de l'office , l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière Hussein Dey - Alger, déclare que l'avis d'appel d'offres National restreint n°49/2014 paru dans les quotidiens nationaux **El Mihwar El Yaoumi** et **Le Jeune Indépendant** respectivement en date du 29/12/2014 et 31/12/2014, portant sur la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) des 174 logements sociaux participatifs sis à Cheraga – Alger, est infructueux, et ce pour le motif suivant :aucune offre n'est préqualifiée techniquement .

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 683**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA D'IFERHOUNENE
COMMUNE D'IMSOUHAL

AVIS D'INFRUCTUOSITE

En application des dispositions des articles44- tiret 1 et 114 – alinéa 9 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics,

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Imsouhal en sa qualité du représentant du service contractant, déclare infructueuse la procédure d'avis d'appel d'offres national restreint n°02/BMP/SE/APC/2014 paru en date du 28/05/2014 dans les quotidiens nationaux :

01- Le Jeune Indépendant.
02- Al Raïd الرائد

relatif à la réalisation du projet de marché : « Revêtement en béton bitumineux pistes des villages : Tizi Bouifed, Ait Ouatas, Azaghar-Ahfir et Tanalt sur 3400 ML » :

Résultat : Aucune offre n'est réceptionnée.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 728**

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Djelfa

Daira d'Ain Oussera

Commune d' Ain oussera

AVIS D'ATTRUBITION PROVISOIRE N° 43 /2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10/236 DU 07/10/2010 , portant réglementation des marchés publics , modifié et complétée .Le président de l'APC de la commune d'Ain Oussera informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'appel d'offres national ouvert n°19 /2015 paru dans quotidien **essaout el akhar** du 29/03/2015 **et le jeune independant** le 29/03/2015 dont l'ouverture des plis s'est effectuée en date du 19/04/2015 et vu le PV de la réunion d évaluation des offres N15/2015 du 23/04/2015 l' attribution provisoire s est effectuée comme suit :

N°	INTTULE DU PROJET	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DA	DELAI	OBS
01	***Réalisation d'un revêtement en gazon synthétique stade cite BEN BADIS.***	**EURL IRS DERICHE**	**099835072239797**	**37.013.480.00**	**05 MOIS**	**OFFRE MOINS DAISANT**

OBS les soumissionnaires contestant le choix opèrent par le service contractant ; peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marches dans la commune et envoyer une copie du président avis conformément aux dispositions de l article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marches publics. Modifie et complété.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 482**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'ALGER
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098016000016049

AVIS D'INFRUCTUOSITE
D'AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Après l'évaluation des offres technique et conformément aux articles N°44 et N°122 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger annonce que: l'Appel d'Offres National restreint N°04/DSP/2015, paru dans les quotidiens nationaux: Almustakbal alarabi et Le jeune Indépendant le 07/04/2015, relatif à l'Acquisition de batterie de test psychologique, instrumentation médical et autoclave de stérilisation au profit des structures de santé de proximité et unités de dépistage scolaire. Lot N° 01: Instrumentations médical, **est déclaré infructueux** au motif suivant: une seule offre est conforme aux dispositions du cahier des charges.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 653**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIR

WILAYA DE GHARDAIA

Direction Des Impôts de la Wilaya de Ghardaïa

ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 099147019105619

Conformément aux disposition de décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics .complété et modifié .

La Direction Des Impôts de la Wilaya de Ghardaïa, lance un avis d'annulation de l'attribution provisoire de l'appel d'offres national restreint N°06/2014 concernant le projet : Réalisation et équipement d'un siège de direction des impôts à la wilaya de Ghardaïa et un logement type (F5)-LOT N° 01 : Réseaux divers de l'informatique et téléphonieetc. -. Paru aux quotidiens : ELDJAZAIRE EL DJADIDA le 23/12/2014 , et le jeune indépendant le : 25/12/2014.

Le Jeune Indépendant **du 14/05/2015 / ANEP N° 324 742**

EXÉCUTION DE BEN LADEN

Hersh sape la version officielle américaine

Seymour Hersh, grande figure du journalisme américain, affirme que l'administration Obama a donné une fausse histoire du déroulement de l'opération de l'exécution du fondateur d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden en mai 2011 au Pakistan, voir sur les conditions de sa présence au Pakistan auparavant.



Dans un long article publié dans la London Review of Books, le journaliste d'investigation Seymour Hersh affirme que le gouvernement américain a collaboré avec le Pakistan dans cette opération.«La Maison Blanche maintient que la mission était une affaire 100% américaine et que les généraux de l'armée pakistanaise et ses services secrets n'ont pas été mis au courant du raid à l'avance. C'est faux, tout comme beaucoup d'autres éléments de la version de l'administration Obama.»Des pressions américaines les ont persuadés de participer à la planification de l'opération de son assassinat, sous peine que leur pays ne soit privé des milliards de dollars de l'aide américaine.Lors de son exécution, en étaient informé le commandant de l'armée pakistanaise, le général Ashfak Parwiz Kayani, et le chef des renseignements Ahmad Choujaa Bacha.

Contre 25 millions de dollarsAvant l'opération, c'est le Pakistan qui a révélé le lieu où Ben Laden se trouvait.«En août 2010, raconte Seymour Hersh, un ancien officier des services secrets pakistanais a approché Jonathan Bank, alors chef du bureau de la CIA à l'ambassade américaine d'Islamabad. Il a proposé de dire à la CIA où trouver Ben Laden en échange de la récompense que Washington avait offerte en 2001.»Les Américains auraient alors versé 25 millions de dollars à cet homme pour avoir «brisé le secret» de la localisation de Ben Laden. Il serait à présent consultant à Washington pour la CIA. On y apprend également qu'aucun échange de coup de feu lors du raid n'a eu lieu et que l'enterrement en mer serait aussi un mensonge et que son cadavre a été jeté par-dessus dela montagne Hindo Kouch au Pakistan. D'autre part, et contrairement à la version officielle américaine qui disait que Ben Laden avait fui au Pakistan et s'y était installé de son plein grès, Hersh assure qu'il était le prisonnier des services de renseignements pakistanais dans la demeure d'Abbottabad.

L'histoire selon laquelle Ben Laden a été repéré en traquant son courrier serait également fausse.

L'Arabie entretenait sa détentionAutre révélation de grand calibre, le journaliste américain décoré du prix Pulitzer évoque un rôle de l'Arabie saoudite qui a financé l'entretien de Ben Laden au Pakistan. Il évoque aussi un facteur inquiétant dans la relation entre Saoudiens et Pakistanais : « Les Saoudiens ne voulaient pas que la présence de Ben Laden soit révélé parce qu'il était Saoudien, et ils ont demandé aux Pakistanais de le garder hors de l'image. Les Saoudiens craignaient que les Pakistanais ne fassent pression sur Ben Laden pour l'amener à relever ce que les Saoudiens avaient été fait avec Al-Qaïda. Alors ils jetaient de l'argent - beaucoup d'argent. Les Pakistanais, à leur tour, craignaient que les Saoudiens ne vendent la mèche qu'ils hébergent Ben Laden». Concernant les sources qu'il a consultées pour ses révélations, Hersh précise que deux d'entre elles sont américaines et ont l'occasion d'être informées des détails de l'opération vu qu'ils étaient conseillers dans le commandement des opérations spéciales. Certaines de ses informations ont été aussi recueillies de l'intérieur du Pakistan où de nombreux responsables s'étaient offusqués de la manière avec laquelle elle a été menée, dont un haut responsable du renseignement américain à la retraite.Agences

Maison Blanche : sans fondement

En riposte à ces révélations, et par la voix du porte-parole du Conseil de sécurité nationale Ned Price, l'administration américaine n'a trouvé autre que de dire qu'«il y a trop d'inexactitudes et d'affirmations sans fondement dans cet article pour y répondre point par point».

Réaffirmant que ce raid fut «une opération américaine de bout en bout», Ned Price souligne que «seul un tout petit cercle» de responsables américains étaient informés et que le président Barack Obama avait décidé, dès le début, de pas informer d'autres gouvernements, y compris le gouvernement pakistanais.

Même son de cloche du côté des médias et agences mainstream chez qui les révélations de Hersh ont soulevé une levée de bouclier. Tout en reconnaissant ses compétences journalistiques dans le passé, dont "ses révélations sur le massacre de My Lai pendant la guerre du Vietnam ou encore le scandale de la prison d'Abou Ghraïb en Irak", ils se sont attelés à mettre en doute ses capacités journalistiques, « ces dernières années », et lui reprochant « sa dérive conspirationiste ». Cette accusation est la plus invoquée contre tous ceux qui dévoilent les plans préparés à l'avance, ou les mensonges de puissances occidentales. Seymour Hersh fait partie de ceux-là.

LE «COURANT DE LA RÉSISTANCE» ACCUSE

L'ambassadeur US au Liban épargne Daesh et charge Hezbollah

LA CLASSE politique anti américaine à Beyrouth estime que l'ambassadeur américain au Liban David Hale s'ingère d'une « manière flagrante » dans les affaires libanaises, accusant par ailleurs le diplomate de « reprendre à son compte le refrain répété du camp du 14-mars » selon lequel c'est l'intervention du Hezbollah au Liban qui a apporté Daesh au Liban. « Une position qui se démarque de celle des autres ambassadeurs occidentaux et étrangers qui ne cachent plus devant leur hôte comprendre parfaitement les causes qui motivent le combat du Hezbollah contre les groupuscules terroristes pour protéger le Liban », souligne un communiqué de la formation de Sayyid Nasrallah. Pour rappel, Hale qui s'exprimait dans le cadre d'un débat télévisé, dont les positions les plus importantes ont été rapportées par le journal libanais al-Akhbar, « Daesh n'a pas constitué de danger pour le Liban jusqu'au jour où le Hezbollah est intervenu en Syrie ». Cette déclaration a provoqué un tollé à Beyrouth. En effet, à ce propos, le parti de la résistance souligne : « En paradoxe à cette position qui prête de bonnes intentions à Daesh, il s'est moqué de ceux qui disent que « les Américains sont derrière Daesh ».De son côté, Al-Akhbar n'a pas manqué de commenter non sans sarcasme que «l'ambassadeur américain qui se permet de donner des leçons de chasteté n'a pas expliqué comment son pays lutte contre le terrorisme en Irak et en Syrie, au moment où le groupuscule terroriste qu'il combat continue sa progression et grossit le flot de ses combattants expédiés de tous les coins du monde avec l'aide des alliés de son pays au Levant et en Irak ». Le quotidien libanais s'est dit ne pas être étonné que « Hale ait évité d'expliquer dans quelles circonstances le terrorisme a vu le jour depuis que les Américains ont soutenu les Afghans arabes et les Talibans ». Il constate aussi que, « fidèle à la liste des organisations terroristes établie par son pays, le diplomate américain a de nouveau qualifié la branche armée d'al-Qaïda en Syrie le front al-Nosra de groupuscule terroriste. » Ce qui, normalement, ajoute-t-on, « le démarque de la propagande des forces du 14-mars (courant politique mené par Saad Hariri) qui vantent les exploits du Nosra et le considèrent comme un partenaire ».

R. I.

RUSSIE/USA

Vers le réchauffement ?

LE SECRÉTAIRE d'État américain John Kerry est revenu en Russie après une absence de deux ans et pour la première fois depuis le début de la crise ukrainienne, écrit mercredi le quotidien Nezavissimaïa gazeta.Dans l'ancienne capitale olympique, Sotchi, il a rencontré le président russe Vladimir Poutine et le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. Ils ont évoqué les questions bilatérales compliquant les relations entre les deux pays, ainsi que les problèmes de politique internationale. Les experts pensent que la coopération entre la Russie et les USA dans les domaines stratégiques doit reprendre malgré les contradictions globales, mais qu'il serait prématuré de s'attendre à un nouveau "redémarrage".

UKRAINE

Vers un statut spécial du Donbass dans la Constitution

LE 13 mai, la commission constitutionnelle de l'Ukraine et le groupe de contact de Minsk ont reçu des propositions sur le statut particulier du Donbass et l'inscription dans la Loi fondamentale du pays d'un statut "hors-bloc".Les dirigeants des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk ont proposé d'adopter le statut particulier du Donbass, d'établir un régime économique spécial pour le Sud-Est de l'Ukraine, de fixer officiellement le statut de la langue russe et de former la milice locale sous le contrôle des autorités.Le texte prévoit également la possibilité de conclure un ensemble de contrats et d'accords entre les autorités centrales de l'Ukraine et le Donbass.

VISANT LES ETATS-UNIS

L'Iran met en garde contre toute attaque visant son navire d'aide au Yémen

L'Iran lancera une guerre contre tout Etat qui osera attaquer son navire Shahed qui se dirige au Yémen avec un chargement d'aide humanitaire, a prévenu mercredi le chef d'état-major adjoint des Forces armées iraniennes, le général de brigade Massoud Jazayeri, cité par l'agence FARS. « Toute attaque contre le bateau du Croissant rouge iranien déclenchera une guerre dans la région, incendie qui serait définitivement hors de tout contrôle », a déclaré le général à la chaîne *Al-Alam*. D'autre part, le général saoudien Ahmed Asseri, porte-parole de la coalition, a affirmé que le bateau d'aide humanitaire iranien ne serait pas permis de gagner le Yémen sans une concertation préalable et le «feu vert» des Nations unies.

D I X I T

«Les Etats-Unis sont parvenus à effacer le souvenir de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance des peuples soviétiques. Dans l'imaginaire occidental, cette guerre tournait autour de la question juive, oubliant l'idéologie coloniale qui devait soutenir l'extension à l'Est du « Lebensraum » et l'anéantissement de toutes les populations slaves »
Manlio Dinucci, géopolitologue italien

«La Macédoine vient de placer hors d'état de nuire un groupe armé dont elle surveillait les commanditaires depuis au moins huit mois. Elle a prévenu ainsi une nouvelle tentative de coup d'État, planifiée par Washington pour le 17 mai. Il s'agissait d'élargir à la Macédoine le chaos déjà installé en Ukraine de manière à prévenir le passage d'un gazoduc russe vers l'Union européenne»
Thierry Meyssan, président du Réseau Voltaire

«Le plan Wright, publié en septembre 2013, modifie les projets de remodelage du Moyen-Orient élargi. Outre la Syrie et l'Irak, le plan Wright prévoit l'atomisation de la Libye, du Yémen et de l'Arabie saoudite. Il semble en cours de réalisation dans les deux premiers États, toujours grâce à l'Émirat islamique »
Réseau Voltaire

SORTIR

RIRE

2e Festival international du rire à Alger- Algé'Rire Comedy. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, jusqu'au samedi 16 mai. Aujourd'hui, jeudi 14 mai. 19h30. Auditorium. Olivier de Benoist Fournisseur d'excès. 21h00. Patio. Le Comte de Bouderbala.
Vendredi 15 mai. Auditorium.
16h00. Les Danseurs fantastiques.
18h00. Spectacle 100% féminin Sois belle et tais toi PAS avec Candiie, Shirley Souagnon, La Bajon et l'invité mystère.
21h00. Foudil Kaibou dans L'arabe qui cache la forêt.

ANDALOU

Lila Borsali en concert de musique andalouse. Aujourd'hui, jeudi 14 mai à Alger. El Mouggar, à 16h et à 19h. Pour la promotion de son nouvel album Noubat houssn essalim.

THEATRE

2e édition des Journées théâtrales à Bordj El Kiffan, Alger, du samedi 9 au samedi 16 mai sous le slogan Miroirs de l'avenir...Lanterne du passé. Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS). Variété de création et d'innovation des étudiants de l'ISMAS et d'autres artistes en présence des enseignants, des chercheurs et des créateurs.
Douze pièces produites par des coopératives, des Théâtres régionaux et des étudiants sortants de cet institut seront proposées pour fêter la création académique. Un hommage sera rendu à titre posthume à l'enseignant et spécialiste en chorégraphie, M. Smail Dahmani. Des débats nocturnes portant sur l'action culturelle seront animés sous une kheïma à l'institut.

ART

Vernissage de l'exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Samedi 16 mai. 15h. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin.

SOUK

Grand souk traditionnel. Samedi 16 mai. A côté du Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa. 10h : Exposition-vente. Après-midi : Rencontres avec les artisans.

EUROPE

Exposition Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies illustrant les activités et projets concrets qui découlent d'une politique majeure des relations extérieures de l'Union européenne. A travers différents thèmes et lieux, l'exposition montre des exemples de coopération sur la migration, l'environnement, la recherche ou la jeunesse.

SPECTACLE

Bollywood Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Salle Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes. Accès : 1200 DA.

MODE

Accessoires de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières enveloppantes, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas évidemment.

FELIV

Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.

2e SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE DE PATRIMOINE

Valorisation et apprentissage

Avant la clôture, ce mardi 12 mai à Tlemcen, les participants à la deuxième édition du Salon national de la photographie de patrimoine ont estimé que cet art est le meilleur moyen de valorisation et de préservation du patrimoine national matériel et immatériel.

Organisée du samedi 9 au mardi 12 mai courant, à la Maison de la Culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, par la direction de la culture de cette wilaya de l'ouest d'Algérie, cette nouvelle édition s'est déroulée autour du thème «Les mosquées d'Algérie». Elle a enregistré la participation d'une trentaine de photographes provenant de plus de vingt départements d'Algérie, a rapporté l'Agence presse service d'Algérie. Pour Réda Miri, jeune photographe passionné de la ville de Ghazaouet, «le salon de Tlemcen prend une dimension importante dans ce domaine et commence à devenir une référence incontournable pour les photographes algériens lesquels, à travers leurs appareils, ont pu découvrir la grandeur du legs patrimonial des différentes régions du pays. Grâce au thème proposé à la 2e édition du salon, en l'occurrence les mosquées d'Algérie, j'ai découvert une vieille mosquée datant de plusieurs siècles dans la région de Tounane». L'artiste photographe de Biskra Amel Mimouni a, quant à elle, fait découvrir aux visiteurs de l'exposition la beauté des mosquées de Sidi Khaled et de Sidi Okba de Biskra. Deux lieux de culte plusieurs fois séculaires qui témoignent de l'histoire de la civilisation musulmane en Algérie. A travers des images de mosquées de Constantine, Tlemcen, Tiaret, Oran, Boussâada, Tizi Ouzou, Béjaïa, Skikda, Boumerdes, Sétif, Alger, Blida, Médéa, Saida, Illizi, Ouargla, Sidi Bel-Abbes et autres, les visiteurs du Salon de la photographie ont pu apprécier l'architecture musulmane qui remonte à diverses époques dont les périodes almoravide, almohade et zianide,

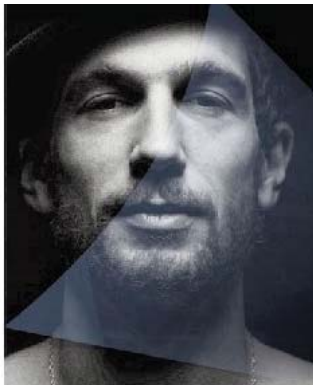


d'après des participants à ce salon, à l'instar de Khaled Mami, Bachir Meradi, Louisa Seddiki, Amine Rekia, Bachir Bensouna et Mounira Bougandoura.
Désormais, ce salon de Tlemcen est consacré au patrimoine, il représente une opportunité aux photographes pour faire des recherches, comprendre l'histoire de divers sites archéologiques et contribuer à les mettre en valeur et les promouvoir, lors d'expositions ou tout simplement par le biais des réseaux sociaux qui constituent, aujourd'hui, un moyen de communication très efficace, selon Louisa Amrane, journaliste et photographe de Boumerdes. Il en est de même pour Hacene Chaib d'Annaba et Gaoua Salima de Béjaïa. Les participants à cette deuxième édition ont également bénéficié d'un apprentissage, dans des ateliers sur les diverses techniques photographiques, à même de donner aux artistes photographes des outils de travail devant parfaire leur savoir-faire. Aussi, ont-ils mis à profit des sorties photographiques à Honaine et Beni Snouss, afin de découvrir la richesse patrimoniale de ces régions historiques de Tlemcen. Au sujet de la prochaine édition, les participants espèrent qu'elle sera beaucoup plus élargie à toutes les wilayas d'Algérie, et pourquoi aux photographes d'autres pays pour imprimer à cette manifestation une dimension internationale.

R. C

LE CONCERT DU JOUR

Voice

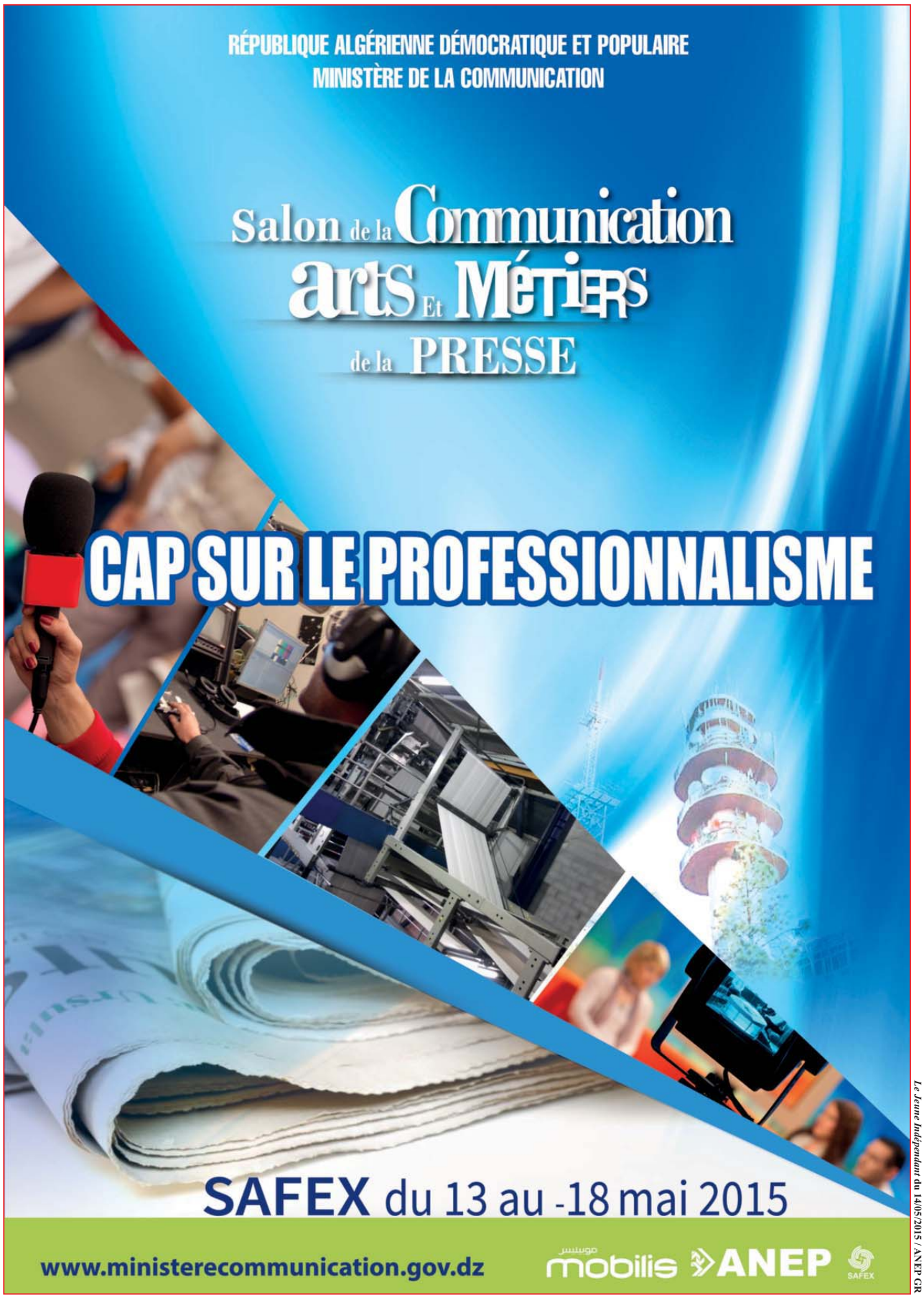


IGIT, la révélation 2014 de l'émission télévisée The Voice en France, offre un concert dans le cadre de la 16e édition du Festival culturel européen, aujourd'hui, jeudi 14 mai, à 19h, à la salle Ibn-Khaldoun, à Alger.
De son vrai nom Antoine Barrau, le chanteur Igit affectionne aussi les guitares. Il est présenté comme une voix puissante, rocailleuse et chaude qui résonne comme celle d'un chamane blues. Il est imaginé sur un rocking-chair grinçant, scrutant l'horizon de ses amours perdues, dans les volutes d'une millionième cigarette. Mais il gueule les enfers de ses amours mortes ou en sursis avec une énergie contagieuse. Il est ardent quand il nous entraîne dans ses paradis. Formé à l'école de la rue, la voix cassée mille fois, une guitare restée des jours avec trois cordes et toujours le même enthousiasme. Igit se produit avec un bing band à trois (Contrebasse et basse ; Batterie et pads ; Claviers), le Mississipi qui déferle sur les ruelles de Montmartre à Paris. Igit, cette révélation au show de la télé française (saison 3 de The Voice en mai 2014) donnera des difficultés aux coachs en demi finale, ils sont notamment impressionnés par son pouvoir d'interprétation, son jeu de scène, mais aussi et surtout par sa voix extraordinaire. Il sera alors difficile de départager Igit de son concurrent Maximilien Philippe. Après cette finale époustouflante, Igit lance son EP Les Voiles (31 mars 2015), prélude d'un nouvel album à paraître début 2016. Bonne soirée !

R. C

MISE AU POINT

Par méconnaissance de l'évolution des événements, dans l'article relatif à la conférence de samedi dernier avec M. Samir Mehalla aux Beaux-arts sous l'égide de l'association Nawafedh taqafiyya, une erreur s'est glissée : "Le serval en vente dans toutes les libraires d'Alger", lit-on. Ce qui est en contradiction avec la suite de l'article nuançant que le roman avait été repris par une autre maison d'édition étrangère de fait en acquisition des droits y compris en Algérie.
En effet, ayant été repris officiellement par une autre maison d'édition, le roman ne serait en vente dans aucune librairie d'Algérie étant donné que les droits de ce dernier reviennent à la société étrangère.
La participation de l'auteur à cette conférence et sa photo au verso du livre n'a aucune arrière-pensée marketing ou promotionnelle concernant le roman en question, mais sont pour un débat sur la littérature et les nouveaux styles d'écriture. Le roman, par ailleurs, devrait paraître bientôt en Algérie en coédition avec une nouvelle maison d'édition algérienne.
L'auteur s'excuse du préjudice qu'aurait subi la maison d'édition Myra édition et assure que l'ancienne maison d'édition a retiré l'ouvrage de la vente et ce, bien avant l'engagement exclusif de Monsieur Samir Mehalla avec Myra édition.



Le Jeune Indépendant du 14/05/2015 / ANEP GR

JEUDI



TF1

20:55 Alice Nevers, le juge est une femme

Direction le Costa Rica. Champion de l'écologie, premier exportateur de haute technologie d'Amérique centrale, ce petit Etat - à peine plus grand que la région Midi-...

France 2

20:55 Envoyé spécial : Les carnets de vo...

La beauté à prix cassés. Depuis quelques années, des produits cosmétiques à bas prix sont proposés aux femmes, chamboulant ainsi les codes du marché de la beauté. Enquête ...

France 3

20:50 True Grit

En 1870, la jeune Mattie Ross, 14 ans, veut venger la mort de son père, abattu par le lâche Tom Chaney. Elle se met en tête de faire traquer et tuer ce dernier. Pour mener à bien cette mission, elle tente d'embaucher Rooster Cogburn, redoutable ...

M6

20:55 L'odyssée de Pi

A Montréal, Pi Patel, originaire de Pondichéry, reçoit la visite d'un écrivain, qui a entendu parler de son histoire souhaite en tirer un livre. Pi lui raconte alors l'origine de son prénom, inspiré par les piscines Molitor, et son enfance en Inde, parmi les animaux du zoo que ...

TV5MONDE

21:00 Un œil sur la planète

Direction le Costa Rica. Champion de l'écologie, premier exportateur de haute technologie d'Amérique centrale, ce petit Etat - à peine plus grand que la région Midi-Pyrénées - attire les investisseurs internationaux. C'est le premier pays au monde à avoir supprimé son ...

CANAL+

21:00 True Detective : Après ton départ

2012. Les deux anciens co-équipiers se retrouvent après des années de silence. Cohle enjoint Martin de l'aider à rouvrir l'affaire Dora Lange et à retrouver ...

télé 2 JOURS

VENDREDI



TF1

20:55 Koh-Lanta

En Malaisie, la faim et les défaites minent le moral de l'une des deux équipes. Mais celle-ci doit se ressaisir au plus vite si elle veut éviter de sombrer totalement. Jeu de confort ...

France 2

20:55 Candice Renoir : Mieux vaut l'abon...

Joachim Brisset, 24 ans, a été retrouvé mort près d'une plage de Sète. Il a été empoisonné à la strychnine. Pour Candice, c'est d'autant plus incompréhensible que le jeune homme ...

France 3

20:50 Thalassa : Les perles du Mor...

Golfe du Morbihan : le tour du monde. Une fois par an, des centaines de coureurs se retrouvent à Vannes pour le départ d'un marathon de 177 km autour du golfe ...

M6

20:55 NCIS : Nouvelle-Orléans

La capitaine de corvette Dawn Lin fait appel à Dwayne pour qu'il l'aide à comprendre pourquoi elle a un taux anormalement élevé de radiation dans le corps. La substance retrouvée dans son organisme est la même ...

TV5MONDE

21:00 Les années bonheur

Nostalgie et bonne humeur sont au programme de ce rendez-vous festif. Entouré de Fabien Lecoeuvre, Mathieu Madenian, Marc-Antoine Le Bret et d'Evelyne Leclercq, Patrick Sébastien reçoit, entre autres, le groupe pop français Ottawan qui s'est fait connaître en ...

CANAL+

21:00 Dragons 2

Au village de Beurk, les hommes vivent en harmonie avec les dragons, qu'ils ont domestiqués. Harold, le fils de Stoïk, chef des Vikings, a du mal à accepter l'idée qu'il pourrait lui succéder un jour à la tête du village. Le jeune homme est toujours le ...

TF1

01:00 : Esprits criminels
01:55 : Esprits criminels
02:45 : Au nom de la vérité
04:30 : Au nom de la vérité
04:55 : Musiques
05:25 : Petits secrets entre voisins
05:55 : Petits secrets entre voisins
06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Nos chers voisins
10:00 : Le professeur Foldingue
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Hitch, expert en séduction
16:00 : Spéciale bêtisier
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue au camping
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Alice Nevers, le juge est une femme
21:55 : Alice Nevers, le juge est une femme
23:00 : Alice Nevers, le juge est une femme

France 2

05:55 : Dans quelle éta-gère
06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:10 : Télématin (suite)
09:00 : Dans quelle éta-gère
09:02 : Orthodoxie
09:30 : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 : Présence protestante
11:00 : Messe de l'Ascension
12:01 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:52 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:10 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:40 : Comment ça va bien !
17:15 : Mon food truck à la clé
17:50 : Paris-SG (Fra) / Francfort (All)
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:45 : Parents mode d'emploi
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Envoyé spécial
22:25 : Complément d'enquête
23:35 : Alcaline le mag

France 3

08:46 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:12 : Les lapins crétins : invasion
09:18 : Les lapins crétins : invasion
09:25 : Les lapins crétins : invasion
09:31 : Les lapins crétins : invasion
09:38 : Les lapins crétins : invasion
09:44 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Lego Star Wars : les chroniques de Yoda
10:19 : Lego Star Wars : les chroniques de Yoda
10:43 : En sortant de l'école
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
14:05 : Touchez pas au grisbi
15:40 : Nous nous sommes tant aimés
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:25 : Un livre, un jour
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le
20:15 : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 : True Grit
22:35 : Météo
22:38 : Parlons passion, en quelques mots
22:40 : Grand Soir 3
23:30 : La source des femmes

CANAL+

06:50 : Zapping
06:55 : Le Before du grand journal
07:22 : La météo
07:25 : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:02 : La météo
08:04 : Zap
08:10 : Anger Management
08:30 : Avis de mistral
10:10 : Rencontres de
10:30 : Pas son genre
12:20 : La nouvelle édition
12:44 : Suivez la guide à Cannes
12:45 : La nouvelle édition, 2e partie
14:04 : Les marches de Cannes
14:05 : Le bureau des légendes
15:00 : Le bureau des légendes
15:55 : Permis de tuer
16:20 : Edge of Tomorrow
18:10 : Le Before du grand journal
18:43 : Les marches de Cannes
18:45 : Le JT
19:04 : Suivez la guide à Cannes
19:05 : Le grand journal de Cannes
20:05 : Le grand journal de Cannes, la suite
20:25 : Le petit journal
21:00 : True Detective
21:55 : True Detective
22:50 : Mad Men
23:35 : Foo Fighters : Sonic Highways

M6

06:00 : M6 Music
07:05 : Météo
07:10 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 : Météo
08:55 : M6 boutique
10:00 : 90210
10:50 : Devious Maids
11:45 : Devious Maids
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:55 : Tempête de boulettes géantes
15:35 : High School Musical 3 : nos années lycée
17:40 : Les reines du shopping
18:50 : En famille
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : L'odyssée de Pi
23:05 : Sept vies

TV5MONDE

12:00 : Ricardo
12:30 : Cut
13:00 : Questions pour un champion
13:30 : Journal (RTBF)
14:00 : Un jour, un destin
15:45 : Pardonnez-moi
16:15 : L'Amérique dans tous ses états
17:05 : Questions à la une
18:00 : 64', le monde en français, 1re partie
18:20 : Le journal de l'économie
18:25 : Météo
18:30 : 64', le monde en français, 2e partie
18:50 : L'invité
19:00 : 64', l'essentiel
19:05 : Tendance XXI
19:35 : Tout le monde veut prendre sa place
20:25 : Vestiaires
20:30 : Journal (France 2)
21:00 : Un oeil sur la planète
22:45 : Journal (RTS)
23:10 : Météo
23:15 : L'invité
23:30 : Le voyage extraordinaire

TF1

10:55 : Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 : Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 : Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 : Autre : Les douze coups de midi
12:50 : Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 : Autre : Journal
13:40 : Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 : Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 : Autre : Météo
13:55 : : Les feux de l'amour
15:10 : : Justice pour mon fils
17:00 : Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Autre : Bienvenue au camping
19:00 : Autre : Money Drop
19:55 : Autre : Météo
20:00 : Autre : Journal
20:30 : Culture Infos : My Million
20:33 : Culture Infos : Trafic info
20:35 : Autre : Météo
20:40 : Série TV : Nos chers voisins
20:45 : Autre : C'est Canteloup
20:55 : Autre : Koh-Lanta
22:50 : Autre : Tirage de l'Euro Millions
22:55 : Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur
00:05 : Série TV : Les experts
00:55 : Série TV : Les experts
01:45 : Série TV : Les experts
02:35 : Culture Infos : Grands reportages
03:40 : Culture Infos : Reportages.

France 2

11:00
Autre : Motus
11:30 : Autre : Les Z'amours
12:05 : Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Autre : Météo 2
13:00 : Autre : Journal
13:48 : Autre : Météo 2
13:50 : Culture Infos : Consomag
14:00 : Culture Infos : Toute une histoire
15:10 : Culture Infos : L'histoire continue
15:40 : Culture Infos : Comment ça va bien !
16:40 : Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 : Autre : Mon food truck à la clé
18:15 : Autre : Joker
18:50 : Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 : Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Autre : Météo 2
20:00 : Autre : Journal
20:40 : Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 : Culture Infos : Alcaline l'instant
20:46 : Culture Infos : Grand public
20:50 : Autre : Météo 2
20:55 : Série TV : Candice Renoir
21:50 : Série TV : Candice Renoir
22:40 : Série TV : Candice Renoir
23:35 : Culture Infos : Ce soir (ou jamais !)
00:25 : Culture Infos : Dans quelle éta-gère
00:27 : Météo outremer
00:30 : David Grimal et Les

France 3

10:45 : Culture Infos : Consomag
10:50 : Culture Infos : Midi en France
11:55 : Autre : Météo
12:00 : Autre : 12/13 : Journal régional
12:55 : Culture Infos : Météo à la carte
14:00 : Série TV : Un cas pour deux
15:10 : Série TV : Un cas pour deux
16:10 : Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 : Autre : Harry
17:25 : Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 : Autre : Slam
18:10 : Autre : Questions pour un champion
19:00 : Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 : Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 : Autre : 19/20 : Journal national
19:58 : Autre : Météo
20:00 : Culture Infos : Tout le sport
20:15 : Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 : Culture Infos : Thalassa
22:45 : Autre : Météo
22:48 : Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:50 : Autre : Soir 3
23:20 : Gigi
01:30 : Midi en France
02:25 : Plus belle la vie
02:50 : Gainsbourg
04:35 : Les matinales
04:55 : Questions pour un champion
05:35 : Plus belle la vie

CANAL+

10:05 : Autre : Kamel à Tokyo
10:50 : Cinéma : On a failli être amies
12:20 : Culture Infos : La nouvelle édition
12:44 : Culture Infos : Suivez la guide à Cannes
12:45 : Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:03 : Culture Infos : Les marches de Cannes
14:05 : Cinéma : Avis de mistral
15:49 : Série TV : Casting(s)
15:50 : Culture Infos : Le tube
16:35 : Cinéma : The Grand Budapest Hotel
18:10 : Autre : Le Before du grand journal
18:43 : Culture Infos : Les marches de Cannes
18:45 : Autre : Le JT
19:04 : Culture Infos : Suivez la guide à Cannes
19:05 : Autre : Le grand journal de Cannes
20:05 : Autre : Le grand journal de Cannes, la suite
20:25 : Autre : Le petit journal
21:00 : Cinéma : Dragons 2
22:40 : Cinéma : X-Men : Days of Future Past
00:30 : Culture Infos : Le journal du hard

M6

08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 : Autre : Météo
08:55 : Culture Infos : M6 boutique
10:00 : Série TV : 90210
10:50 : Série TV : Devious Maids
11:45 : Série TV : Devious Maids
12:40 : Autre : Météo
12:45 : Autre : Le 12.45
13:05 : Série TV : Scènes de ménages
13:50 : Autre : Météo
13:55 : La vie aux aguets
15:55 : La vie aux aguets
17:40 : Les reines du shopping
18:50 : En famille
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : NCIS : Nouvelle-Orléans
21:45 : NCIS : Nouvelle-Orléans
22:40 : NCIS
23:30 : NCIS
01:25 The Finder
02:15 : Météo
02:20 : M6 Music

TV5MONDE

14:00 : Mémoires vives
14:45 : Mémoires vives
15:40 : Nouvo
16:00 : 360°-GEO
16:50 : Le dessous des cartes
17:05 : Mise au point
18:00 : 64', le monde en français, 1re partie
18:20 : Le journal de l'économie
18:25 : Météo
18:30 : 64', le monde en français, 2e partie
18:50 : L'invité
19:00 : 64', l'essentiel
19:05 : Les escapades de Petitrenaud
19:35 : Tout le monde veut prendre sa place
20:20 : Vestiaires
20:30 : Journal (France 2)
21:00 : Les années bonheur
23:20 : Journal (RTS)
23:45 : Météo
23:50 : L'invité
23:55 : Envoyé spécial
00:30 : Le voyage dans la Lune
00:50 : Cinéma suisse

UN DISTRIBUTEUR MAGIQUE EN FLANDRE: 20 EUROS DEMANDÉS, 50 EUROS REÇUS



Les clients de la banque KBC à Saint-Nicolas sur la Stationstraat ont bien cru toucher le gros lot en allant retirer de l'argent au distributeur automatique. Au lieu de recevoir des billets de 20 euros, la machine vous offrait des billets de 50. Une erreur humaine est à l'origine du problème.
Un distributeur qui donne plus d'argent que demandé, ce n'est pas très courant. Et ça fait rêver. Samedi après-midi donc, la rumeur s'est vite répandue sur la Stationstraat de Sint-Niklaas. Une file importante s'est formée devant l'entrée de la banque KBC. Le distributeur a été rapidement vidé de tous ses billets. "Nous recevions plus du double de l'argent demandé. On n'a pas compris ce qui se passait. Mais bon, que devions-nous faire? Certains pensaient qu'il y avait une caméra cachée", raconte un "chanceux" à Het Laatste Nieuws.
Les clients devront rembourser
Le distributeur est désormais hors service. KBC sait néanmoins d'où vient le problème. "Dans les tiroirs pour les billets de 20 euros, il y avait des billets de 50. Celui qui demandait donc 100 euros en billets de 20 recevait 250 euros. C'est malheureusement dû à une erreur humaine lors du chargement. Chez KBC, c'est une entreprise externe qui s'occupe du réapprovisionnement des machines. Une faute humaine peut arriver, même si c'est dommage. Egalement pour le client, car c'est de l'argent qui a été reçu illégalement", a expliqué Ilse De Muyer, porte-parole de KBC. La banque va désormais prendre contact avec les clients qui ont touché le jackpot pour récupérer l'argent. Mais KBC n'est pas la première banque à connaître cette mésaventure.

OBAMA APPELLE DES MAMANS POUR LEUR SOUHAITER BONNE FÊTE



"Salut, c'est Barack Obama, votre président!" À l'occasion de la fête des mères, le président américain a surpris trois d'entre elles en leur passant un coup de fil, a fait savoir le porte-parole de la Maison Blanche.
Les mamans choisies par Barack Obama, respectivement du Minnesota, d'Arizon et de Floride avaient toutes trois écrit au président au cours de l'année écoulée. "Je sais à quel point il est dur d'élever un enfant et s'il n'y avait pas eu ma mère, je n'en serais certainement pas là", a indiqué le président américain au téléphone à l'une d'entre elles, en référence à sa mère, Ann Dunham, décédée en 1995. "Vous faites le travail le plus important qui existe". Stephanie Tarr, serveuse dans leMinnesota et mère de deux enfants, fait partie des trois mères à avoir reçu un coup de fil de Barack Obama. Elle avait écrit au président pour le remercier lui et sa famille pour tout ce qu'ils font "tous les jours pour notre pays et les familles normales comme nous à travers les Etats-Unis", comme l'instauration du salaire minimum et l'abordabilité de l'enseignement, deux matières qui tiennent particulièrement à coeur Stephanie. "Non, pas possible", a marmonné Stephanie Tarr en entendant la voix de son correspondant. "C'est moi! Faites un test", a répondu le président. "Posez-moi n'importe quelle question".
"J'ai décidé que je devrais appeler ces mamans qui m'ont écrit et leur dire 'merci' d'être des super mamans", lui a notamment dit le président, ce qui a particulièrement ému Stephanie.

Elle trouve une cigarette dans un donut

Découverte peu ragoûtante que celle faite par une femme en dégustant un donut.
Les photos du donut contenant une cigarette à l'intérieur ont été postées sur la page Facebook australienne de l'enseigne "Krispy Kreme doughnut" lundi. "Cette après-midi, j'étais avec mon amie lorsqu'elle mangeait un donut de chez Krispy Kreme. Elle a mordu dedans avant de le recracher et de découvrir un mégot de cigarette qui avait cuit dans le donut", a écrit la consommatrice.



Elle s'est plainte du fait que la chaîne laissait visiblement ses employés fumer dans la cuisine, d'autant que son amie -enceinte- aurait pu ingérer le mégot et faire du tort à son bébé par la même occasion.
"Cela aurait pu sérieusement affecter la santé de mon amie et du bébé dont elle est enceinte depuis 5 mois", commente-t-elle encore sur Facebook avant de se dire "totalement dégoûtée!". Le post a depuis été retiré de Facebook.
Krisyp Kreme s'est dit au courant de l'incident et a promis d'enquêter. Il a d'ailleurs contacté la cliente lésée afin d'obtenir plus d'informations sur sa mésaventure.

UN COUPLE INTERPELLÉ APRÈS AVOIR VOLÉ... UN POISSON ET DES BIÈRES



Un contrôle routier à Sart-Eustache (Fosses-la-Ville, province de Namur) a permis de mettre la main sur un couple de voleurs, a indiqué dimanche le parquet de Namur. L'homme et la femme avaient à bord de leur véhicule le butin d'un vol qualifié commis un peu plus tôt dans une pêcherie des environs, à savoir... un poisson et quelques bières. Lors de ce contrôle, les deux protagonistes se sont rebellés. La dame a donné un coup de pied dans la portière du combi de la police et a dû être emmenée à l'hôpital. Elle s'est cassé le pied.

Le saviez-vous

IL EXISTE UNE ÎLE OÙ IL Y A UN SERPENT VENIMEUX PAR MÈTRE CARRÉ !



Située à environ 35 kilomètres des côtes de São Paulo au Brésil, l'île de Queimade Grande est interdite au public en raison de sa dangerosité.
En effet, cet endroit abrite la plus grande densité de serpents dans le monde avec un serpent par mètre carré.
L'île est principalement infestée de l'une des espèces de serpents les plus dangereuses au monde appelée Jararaca-ilhoa avec près de 5000 individus présents sur l'île.

"Je n'ai pas braqué la banque vu que j'ai dit s'il vous plaît"



Un Américain de 23 ans est accusé d'un hold-up commis dans une banque d'où il est sorti avec plus de 130.000 euros. Le criminel a posté lui-même des images de son méfait sur Instagram, ce qui lui a valu son arrestation. Pourtant, il persiste et nie les faits...
Un braqueur insolite défraie la chronique par sa mauvaise foi. Le jeune homme de 23 ans s'est rendu coupable d'un braquage dans une banque de Virginia Beach (côte ouest des États-Unis) où il a dérobé 150.000 dollars (132.000 euros) après les avoir gentiment exigés auprès du personnel. Son délit sur Instagram
Ses méthodes sont pour le moins particulières car le bandit a sommé par écrit l'employée de la Towne-Bank de lui remplir un sac de liasses de billets. Sur un mot qu'il lui a tendu, il lui annonçait ce qu'il attendait d'elle. La guichetière s'est exécutée et il a fui très fier de son exploit qu'il avait... filmé et photographié.
Plus ridicule encore, moins de vingt minutes après les faits, il a même posté les vidéos et photos de ses méfaits sur le réseau social Instagram, et ce sur son véritable profil. Une telle ineptie lui a valu une identification et une arrestation quasi immédiates. Apothéose pour les enquêteurs déjà interloqués: malgré les preuves qu'il a fournies lui-même, le voleur dément avoir commis un vol et argumente qu'on ne peut qualifier son geste de "braquage" car il est resté poli et a ponctué sa simple demande de "retrait" d'argent d'un "s'il vous plaît" non coercitif...
"Je ne pense pas qu'on puisse dire de moi que je suis un braqueur vu que j'ai juste demandé pour avoir cet argent. Elle aurait pu dire non, et je serais parti. J'ai tendu la lettre à la dame. J'ai enregistré la scène au cas où je me retrouvais ici, vous voyez...", a-t-il poursuivi lors d'une interview avec NewsChannel 3.

Lenovo LaVie Z : 850 g pour le 13 pouces le plus léger au monde

Lenovo lance comme prévu sa nouvelle gamme LaVie, présentée en début d'année au CES 2015, qui inclut l'ordinateur portable le plus léger de sa catégorie.



Fruit d'une coentreprise avec le japonais Nec, qui commercialise les générations précédentes depuis quelques années, le LaVie Z ne pèse effectivement que 850 g, ce qui en fait le 13 pouces le plus léger au monde.
Il est moins lourd que le MacBook Air de 13 pouces, une référence en la matière, qui pèse 1,35 kg, et même que le nouveau MacBook de 12 pouces, qui pèse 920 g.
Lenovo reprend la recette créée par Nec en 2012, c'est-à-dire la coque en alliage de magnésium (courant) et de lithium (inédit), ainsi que le procédé d'usinage du plastique consistant à couler sous pression, qui permet de réduire l'épaisseur des parois à 0,5 mm.

Une fiche technique malgré tout sans concessions

L'ordinateur offre une fiche technique en phase avec d'autres Ultrabook haut de gamme. Il arbore pour commencer un écran QHD (2560 x 1440 pixels) de 13,3 pouces, et il embarque un processeur Broadwell Intel Core i7-5500U (2 c urs 4 threads cadencés de 2,4 à 3 GHz), 8 Go de mémoire vive LPDDR3 à 1600 MHz et un SSD de 256 Go.
Contrairement au MacBook de 12 pouces, il ne fait pas de concessions sur la connectique. Il est pourtant plus fin, puisqu'il mesure 10,3 mm d'épaisseur, contre 13,1. Il offre deux ports USB 3.0 Type-A, un lecteur de carte SD, une sortie HDMI plein format, du Wi-Fi 802.11ac double bande et du Bluetooth 4.0. Il dispose enfin d'une batterie Lion-Polymer avec laquelle il revendique une autonomie de 9 h.
Lenovo propose une déclinaison LaVie Z 360, bénéficiant comme son nom l'indique d'une charnière à 360°, semblable à celle de la gamme Yoga, qui permet de retourner l'écran et de l'utiliser comme une tablette. Ce modèle est strictement identique à celui précité, si ce n'est qu'il pèse 925 g.
Les Lenovo LaVie Z et LaVie Z 360 sont donc désormais disponibles, dans un premier temps aux États-Unis, où ils sont vendus respectivement 1 500 et 1 700 dollars HT, l'équivalent à date de 1 600 et de 1 800 euros TTC. Aucune date n'est malheureusement communiquée quant à leur commercialisation dans le reste du monde.

HTC One M9 : de bien meilleures photos avec le format RAW

LE RAW conquiert finalement la photo sur mobile. HTC a publié jeudi une mise à jour apportant ce format brut au One M9. Il répond ainsi au LG G4, qui disposera d'origine d'une telle capacité.
Une nouvelle version de l'application HTC Camera, avec laquelle les possesseurs de smartphones HTC font photos et vidéos, a été publiée jeudi sur le Google Play Store. Entre autres nouveautés, elle apporte au One M9 la possibilité d'enregistrer les photos au format RAW, et plus précisément au standard DNG (Digital Negative).
Les premiers tests montrent qu'on peut tirer de biens meilleures photos du HTC One M9 de ces fichiers DNG que des fichiers JPEG produits jusqu'à présent. À la lumière du jour, on obtient plus de détails dans les ombres. Mais les progrès les plus importants sont obtenus en basse lumière, où on peut obtenir un gain sensible de la netteté.
Les fichiers RAW DNG sont comme leur



nom l'indique des fichiers bruts provenant directement du capteur. Ils doivent être interprétés par des logiciels spécialisés comme Adobe Lightroom ou Apple Photos pour être affichés, et enregistrés dans des formats comme le JPEG pour être partagés. Ils demandent donc des manipulations, mais offrent en contrepartie une bien plus grande marge de manoeuvre (et donc une plus grande marge d'erreur), et permettent même de choisir la balance des blancs a posteriori.
Bien que les RAW soient plus ternes d'origine, ils sont plus détaillés. Les JPEG quant à eux sont bien plus flatteurs, mais ils gomment souvent les détails en gommant trop agressivement le bruit, en particulier sur les petits capteurs des téléphones mobiles, et surtout sur le HTC One M9, dont la puce de traitement d'image (ISP) est critiquée.
Deux des smartphones porte-étendards de la dernière génération offrent la photo RAW, on peut donc s'attendre à ce que d'autres fabricants emboitent le pas à LG et HTC.

Windows 10 : Microsoft abandonne complètement Media Center

PLACER LE PC au milieu du salon, voilà un rêve que Microsoft a finalement abandonné. La société stoppe définitivement le développement de Windows Media Center.
A l'occasion de la conférence BUILD, Microsoft a confirmé qu'il n'y aurait aucune mise à jour de Windows Media Center pour Windows 10. Les utilisateurs actuels de Windows 8.1 Pro migrant vers le prochain système perdront tout simplement cette fonctionnalité.
En 2004, Microsoft amorce des tests sur une nouvelle version de Windows XP baptisée Media Center Edition. Celle-ci est préinstallée sur des ordinateurs spécifiques pourvus d'une carte TV. A l'époque, la firme de Redmond espère ainsi positionner le PC dans le salon, en permettant à l'utilisateur d'établir sa grille d'émission, de programmer des enregistrements et de gérer tous ses médias directement depuis le PC, sur l'écran de la télévision.
Par la suite, Windows Media Center est intégré au sein de Windows Vista et Windows 7. En revanche, pour Windows 8, l'éditeur choisit de le réserver à l'édition Pro ou de le mettre à disposition sous la forme d'un composant à acheter dans le Pro Pack. Cette extension apporte les codecs nécessaires mais aucune fonctionnalité n'est ajoutée.
Interrogé par blog ZDnet US, un représentant de Microsoft explique que Windows Media Center « n'est pas compatible avec Windows 10 » et que la société n'entend pas poursuivre son développement : l'équipe chargée du projet a été démantelée en 2009. Notons au passage que la fonctionnalité Front Row d'OS X, proposant également un environnement multimédia, a été retirée en 2011 avec OS X Lion 10.7.



La console de jeu Xbox forme aujourd'hui le véritable PC de salon de Microsoft puisqu'elle permet non seulement de jouer mais aussi d'installer des applications, et du contenu multimédia (musique, films) en streaming.

GALAXY S6 : LA RAM POSE PROBLÈME !



Des mises à jour ont déjà été publiées par Samsung pour ses derniers terminaux Galasy S6 et S6 Edge. Quelques micro-corrections, rien de bien méchant. Mais cette fois, un souci plus sérieux, lié à la RAM, a été révélé et semble sur le point lui aussi d'être corrigé. Il est vraiment monnaie courante de voir se multiplier les mises à jour juste après la sortie d'un nouveau smartphone, d'une tablette, voire d'un système d'exploitation. Le Samsung Galaxy S6 n'a pas dérogé à cette règle et de petits ajustements ont déjà pu être réalisés grâce à certaines mises à jour. Mais un problème plus sérieux a été révélé tout récemment et une mise à jour urgente semble être au goût du jour car il s'agit d'un souci jouant directement sur les performances du dernier venu des Galaxy. La mémoire vive embarquée par le smartphone semble mal gérée. Samsung doit vite corriger le tir.

Les 3Go de RAM du Galaxy S6 sont mal gérés

Sur le papier, une mémoire vive de 3Go, c'est suffisant pour faire tourner correctement des terminaux tels que les S6 et S6 Edge. Les très nombreux tests effectués par la communauté spécialisée ont largement confirmé ce fait. Et pourtant ! Ce qui avait d'abord été présenté comme une rumeur vient d'être confirmé par le constructeur sud-coréen. La mémoire RAM LPDDR4 est mal gérée et un bug semble être à l'origine de cette mauvaise gestion. Pourtant, sur ces terminaux comme sur les précédents, le système shunte les applications en tâche de fond les moins utilisées pour libérer de la mémoire vive pour les tâches courantes. Cependant, il semble qu'il soit fréquent que l'appareil se retrouve avec moins de 400 Mo de mémoire disponible, voire moins. Cela est avant tout dû au fait que, alors que des applications se ferment, la mémoire vive qui leur était allouée ne se purge pas automatiquement. C'est un problème récurrent et bien connu avec le navigateur Chrome, par exemple. Mais ce type de souci semble se multiplier chez le dernier né des Galaxy S. La mémoire se sature et se crée alors une sorte de goulot d'étranglement au niveau de la mémoire vive et le système montre alors des signes indéniables de lenteur, quitte à en devenir instable. Un comble pour le fleuron des smartphones Samsung ! De plus, cela a un impact direct sur l'autonomie de l'appareil. Gageons que le constructeur sud-coréen va réagir en conséquence.

Micro-mises à jour pour gros souci

Chez Samsung, on ne laisse pas place à la panique, du moins en apparence. Le constructeur sud-coréen ne peut définitivement pas se payer le luxe de devenir la cible des railleries de la concurrence alors que l'on attend tellement du résultat des ventes des S6 et S6 Edge. Il a été communiqué tout dernièrement que des correctifs sous forme de micro-mises à jour seraient publiés pour remédier à ce problème de taille. D'ailleurs, on lit maintenant sur le site Facebook de Samsung : « Des mises à jours minimes seront bientôt déployées pour corriger les problèmes liés aux performances et à la stabilité du terminal. Vérifiez leur disponibilité via Paramètres > A propos du téléphone > Mise à jour logicielle > Mettre à jour maintenant« . Il semblerait donc que cette actualisation doive être réalisée « à la main« , et n'entre pas dans les mises à jour automatiques.

Questions ?
Réponses !

PEUT-ON PRÉVENIR LES RIDES ?



Vieillir sans prendre une ride ? Impossible ! Pourtant, quelques conseils simples permettent d'atténuer les marques du temps qui passe. Et surtout, d'éviter l'apparition trop précoce des rides. La règle d'or, c'est l'hydratation.
Avec l'âge, la peau se dessèche. Elle perd de sa souplesse et de son élasticité. Il est donc indispensable de bien la nourrir, pour éviter la perte d'eau.
Si les premières rides apparaissent vers 30 ans, le processus de vieillissement cutané démarre, lui, dès 20 ans. Il est donc recommandé d'hydrater sa peau dès cet âge, voire plus précocement encore pour les personnes à la peau fragile. Car l'apparition des rides dépend aussi du type de peau.
En revanche, aucun produit cosmétique ne peut protéger la peau contre ses deux plus grands ennemis : le soleil et le tabac.
Ils accélèrent le processus de vieillissement, et les rides sont alors plus précoces et plus marquées. L'exposition au soleil provoque une perte de l'élasticité du derme en détériorant le collagène. La peau s'épaissit et s'assèche.
Une bonne protection solaire vous protégera des UVA, facteur favorisant le plus le vieillissement de la peau.
Quant au tabac, il impose aux cellules un stress oxydatif intense et dégrade les microvaisseaux. La peau est donc moins bien oxygénée, moins irriguée et perd de son élasticité. Elle se ride donc plus vite, en particulier autour de la bouche.

Diabète : l'hyperglycémie liée au dysfonctionnement des mitochondries ?

Des scientifiques ont démontré un lien entre un niveau de glucose sanguin trop élevé et un mauvais fonctionnement des mitochondries, les organites cellulaires responsables de la fabrication d'ATP (adénosine triphosphate). Cette découverte permettrait de trouver de nouvelles thérapies pour lutter contre le diabète.



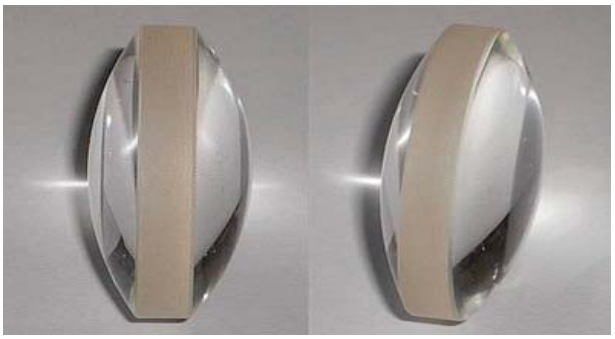
Les mitochondries sont des compartiments cellulaires qui permettent la production d'énergie utilisable par la cellule, sous forme d'ATP (adénosine triphosphate). Précédemment, des scientifiques avaient montré qu'un taux de sucre sanguin élevé chez des diabétiques non-traités altérait l'activité des mitochondries, sans que la raison soit élucidée. Pour en savoir plus, des chercheurs de la Johns Hopkins School of Medicine à Baltimore, aux États-Unis, ont comparé les enzymes de mitochondries de cœurs de rats diabétiques à celles de cœurs de rats sains.
Dans un article paru dans la revue PNAS, les scientifiques expliquent qu'ils ont recherché des différences dans les niveaux de deux enzymes qui ajoutent et enlèvent une molécule de N-acétylglucosamine à des protéines : l'enzyme OGT (O-GlcNAc transférase, qui ajoute la molécule aux protéines) et l'enzyme OGA (O-GlcNAcase, qui enlève la molécule aux protéines).
Grâce à l'analyse des mitochondries de cœurs de rats, les chercheurs ont trouvé que les niveaux d'OGT étaient plus élevés dans les mitochondries de rats diabétiques, tandis que celui d'OGA diminuait. Les différences entre rats diabétiques et rats normaux étaient même importantes et les chercheurs ne s'attendaient pas à de telles différences.

L'expression des enzymes mitochondriales OGT

Les chercheurs ont aussi trouvé que la localisation d'une des enzymes mitochondriales (OGT) était différente chez les animaux diabétiques. Normalement, OGT se trouve dans un complexe présent dans les membranes mitochondriales. Mais, chez les animaux souffrant de diabète, beaucoup de ces molécules avaient migré à l'intérieur de la mitochondrie : la localisation d'OGT n'était pas correcte chez les rats diabétiques.
Par conséquent, ces changements conduisent à un dérèglement de l'activité liée à ces enzymes chez les rats diabétiques. Cette dérégulation de l'activité enzymatique pourrait jouer un rôle dans le dysfonctionnement mitochondrial associé au diabète ainsi que dans la production d'énergie dans la mitochondrie : pour Gerald Hart, auteur de ces travaux, la production d'énergie serait ainsi moins efficace, les mitochondries se mettraient à produire plus de chaleur. Le foie lancerait alors un processus antioxydant pour neutraliser les radicaux libres, ce qui augmenterait encore le glucose sanguin.
Ces travaux apportent des données nouvelles sur le contrôle des nutriments dans la fonction mitochondriale et permettent de mieux comprendre les complications liées au diabète. Une nouvelle stratégie de prévention ou de traitement du diabète pourrait donc consister à trouver un médicament qui normalise l'activité de ces enzymes mitochondriales.

Vers des objectifs miniatures grâce à des lentilles planes ultraminces

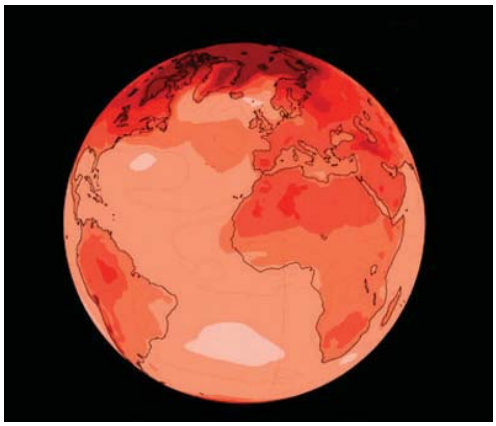
LES LENTILLES CLASSIQUES sont particulièrement efficaces. Cependant, comme elles sont incurvées, leur miniaturisation a ses limites. Pour résoudre le problème, des chercheurs américains du California Institute of Technology (Caltech) ont mis au point une nouvelle génération de lentilles ultraminces et planes.
Des lentilles, on en trouve aujourd'hui un peu partout, de nos lunettes de vue aux objectifs de nos téléphones portables. Leur technique de fabrication est à peu près maîtrisée. L'ennui, c'est que les lentilles, dans leur forme classique, sont incurvées. Il est ainsi impossible de les miniaturiser plus qu'elles ne le sont déjà.
Les scientifiques ont déjà eu l'idée de mettre au point des microlentilles, minces et planes, mais celles-ci étaient incapables de focaliser la lumière aussi efficacement que leurs homologues incurvées.



Dans le dernier numéro de Nature Communications, des chercheurs du California Institute of Technology (Caltech), aux États-Unis, ont annoncé avoir mis au point une nouvelle génération de lentilles, parsemées de picots de silicium. Selon eux, ces microlentilles planes offrent des performances optiques semblables à celles de lentilles classiques. Les technologies nécessaires à leurs productions sont par ailleurs directement accessibles à l'industrie. De quoi rêver, à court terme, d'applications grand public et même, promet Amir Arbabi, chercheur au département ingénierie et science appliquée du Caltech, de nouvelles applications jusqu'alors inaccessibles.
Rappelons que les lentilles sont façonnées dans des matériaux présentant des indices de réfraction différents de celui du milieu ambiant. Leur forme incurvée (concave ou convexe) leur permet donc de dévier et de focaliser ensuite les rayons lumineux qui les traversent. La lumière met en effet plus de temps à traverser les parties les plus épaisses de la lentille qu'elle ne met à traverser les parties les plus fines.
Dans le cas d'une lentille plane, le phénomène ne peut pas avoir lieu. Il faut donc trouver un subterfuge.

Comment expliquer le ralentissement du réchauffement climatique de 1998 à 2012 ?

Pourquoi le réchauffement atmosphérique global a-t-il ralenti de 1998 à 2012 ? Cette question, discutée à l'issue de la publication du 5e rapport du GIEC, a été récemment revisitée par les chercheurs du Centre national de recherches météorologiques - Groupe d'étude de l'atmosphère météorologique (GAME/CNRM, Météo-France / CNRS). Les résultats confirment que la variabilité naturelle du Pacifique tropical joue un rôle majeur dans le ralentissement du réchauffement, mais relancent également le débat sur l'existence d'autres contributions et sur la manière d'évaluer la sensibilité des modèles aux forçages anthropiques. Ils impliquent par ailleurs une prochaine ré-accélération du réchauffement global.



L'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère provoque depuis la fin du 19e siècle un réchauffement global du système Terre, dont les mesures de température de l'air en surface restent l'un des indicateurs privilégiés au vu de la couverture spatio-temporelle et de la relative précision des instruments utilisés. Ces observations ont toutefois montré un net ralentissement du réchauffement global de 1998 à 2012 relativement à l'ensemble de la période 1951-2012.

Ce "hiatus" dans le réchauffement atmosphérique global peut paraître d'autant plus intriguant qu'il semble difficilement conciliable avec la plupart des simulations effectuées lors de la 5ème phase du projet d'intercomparaison des modèles de climat CMIP (qui a en partie servi de support à la rédaction du 5ème rapport du GIEC). Le ralentissement observé relève-t-il dès lors uniquement de la variabilité naturelle du climat ? Traduit-il aussi une mésestimation des forçages radiatifs anthropiques, voire une trop grande sensibilité des modèles à ces forçages ?

Les travaux les plus récents sur ce thème tendent à privilégier la première piste, en désignant plus particulièrement le Pacifique tropical et le régime des alizés. Ce bassin océanique est en effet le siège d'une forte variabilité naturelle qui se manifeste aux échelles interannuelle (phénomène ENSO, pour El Niño/Southern Oscillation) et multi-décennale (PDO pour Pacific Decadal Oscillation) et se traduit notamment par de fortes fluctuations des vents dominants.

L'hypothèse avancée est la suivante : l'intensification récente des alizés aurait provoqué un transfert de chaleur de la surface vers la subsurface de l'océan Pacifique tropical, via le renforcement des courants océaniques.

Les chercheurs du CNRM-GAME ont revisité la question en exploitant les simulations CMIP5 et en réalisant de nouvelles simulations visant à étudier plus spécifiquement le rôle du Pacifique tropical. Ces dernières ont été menées selon deux protocoles expérimentaux. Le premier consiste à piloter dans la simulation l'évolution des températures de surface de la mer de manière à la reproduire le plus fidèlement possible (y compris dans sa chronologie) et le second à piloter la dynamique de l'océan superficiel (via l'influence qu'ont sur elle les vents de surface) afin de privilégier le réalisme des échanges de chaleur entre l'atmosphère et l'océan.

Les résultats des travaux menés au CNRM-GAME montrent que:

- les études antérieures ont pu être biaisées par une surestimation de l'influence du Pacifique tropical sur la température du globe dans les modèles utilisés ;
- l'influence du Pacifique tropical sur le réchauffement simulé par un modèle donné dépend en partie du protocole expérimental utilisé.

Ils confirment toutefois l'importante contribution de la variabilité naturelle du Pacifique tropical au ralentissement récent du réchauffement global observé. Le réchauffement a dès lors vocation à s'accélérer au cours des prochaines décennies – à moins d'être entravé par un forçage externe, comme une éruption volcanique majeure.

Du soleil et des bactéries pour fabriquer du carburant



NOMBREUX sont les chercheurs qui travaillent à la conception d'une feuille artificielle capable de reproduire le phénomène naturel de photosynthèse. Une équipe de l'Université de Harvard est allée plus loin. Elle a mis au point une feuille bionique qui permet, avec l'aide de bactéries, de produire un carburant liquide à partir d'énergie solaire.

L'évolution a mis 2,6 milliards d'années à y parvenir. Les équipes de chercheurs de l'université de Havard ont à peine mis plus d'un an et demi... Et leurs résultats ont été publiés en ce début d'année dans les Pnas. Ils ont mis au point un système qu'ils désignent par le terme de feuille bionique. Le procédé utilise une feuille artificielle et des bactéries pour convertir l'énergie solaire en carburant liquide. Le tout avec une efficacité de 1 %, efficacité comparable à celle de la photosynthèse naturelle.

Au cours de l'évolution, les plantes ont appris à transformer l'énergie solaire pour se nourrir. Plus récemment, les chercheurs ont trouvé le moyen d'exploiter cette énergie. Grâce à des cellules photovoltaïques, ils ont réussi à la convertir en électricité. Mais cette production est intermittente et mal adaptée aux besoins des consommateurs. Car le soleil ne brille pas à la demande. Et comme les moyens de stockage de l'électricité manquent encore d'efficacité et de disponibilité, les scientifiques ont pensé utiliser l'électricité d'origine solaire pour produire de l'hydrogène. Le gaz peut ensuite servir de carburant dans les piles à combustibles. Mais là encore, ils se heurtent à des difficultés de déploiement de la technologie.

Les chercheurs de la Faculty of Arts and Sciences, de la Medical School et du Wyss Institute for Biologically Inspired Engineering de l'université de Harvard ont donc travaillé sur un système capable de transformer l'énergie solaire en un carburant liquide, à la fois facile à stocker et à utiliser dans les infrastructures existantes. Dans une première étape, leur feuille bionique s'appuie sur l'énergie du soleil et sur un catalyseur métallique pour décomposer de l'eau en oxygène et en hydrogène. Puis l'intervention d'une bactérie permet de réarranger les atomes d'un mélange dioxyde de carbone et d'hydrogène (CO_2 et H_2) pour obtenir de l'isopropanol, un combustible liquide qui peut servir d'additif à l'essence.

L'alliance porteuse de l'organique et de l'inorganique

L'utilisation combinée de catalyseurs inorganiques et d'organismes vivants a permis aux chercheurs de l'université de Harvard de créer une plateforme de synthèse chimique innovante. Des travaux similaires avaient déjà été conduits par le passé mais avec peu de succès. Les uns faisaient appel à des bactéries vivant en milieu anaérobie, difficiles à mettre en œuvre pratiquement. D'autres rencontraient des difficultés à maintenir les réactions dites de dégagement d'oxygène (génération d'oxygène moléculaire) dans un environnement au pH neutre, adapté à la croissance biologique. Des difficultés qu'ils n'arrivaient à lever que par l'emploi de catalyseurs en métaux précieux.

La feuille bionique mise au point par les chercheurs de Harvard, quant à elle, a de quoi séduire par sa simplicité d'utilisation. Pour faire fonctionner la feuille artificielle et obtenir des réactions de dégagement d'oxygène, ils ont employé du phosphate de cobalt (CoPi). Ensuite, ils ont fait appel à une bactérie nommée Ralstonia eutropha. Celle-ci vient se nourrir de l'hydrogène issu de la décomposition de l'eau. Puis, elle utilise du dioxyde de carbone pour se multiplier et produire de l'isopropanol.

L'idée présentée par les chercheurs de Harvard pourrait être reprise pour la production de médicaments et plus exactement de vitamines. Mais la priorité de l'équipe est désormais d'augmenter l'efficacité de la feuille bionique. L'objectif est d'atteindre les 5 %. Un taux de transformation qui peut sembler faible mais qui devient parlant lorsqu'on le compare à l'efficacité de la photosynthèse naturelle dont la moyenne se situe autour de 1 % et qui peut plafonner à 2 % à la bonne saison.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsamri82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au

(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

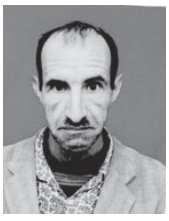
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe. Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Pensée

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux et celles qui ont connu notre cher et regretté père

Abdelkader BEL-KHEIR dit Mahmoud,

le 06 mai 2008. En notre chère et regrettée mère Rabéa Belkheir, rappelée à Dieu le 12 mai 2014.
En ce douloureux souvenir toute la famille prient pour eux.

Que Dieu le Tout-Puissant leur accorde Sa sainte miséricorde et les accueillent en Son vaste paradis.

Votre fils Mohamed

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend F4 3e étage, Cité la Radieuse El-Harrach

TÉL. : (0551) 11.39.04.

CONDDOLEANCES

Le président Directeur général, les cadres et l'ensemble du personnel de l'ANEP, très affectés par le décès de la mère de leur collègue, AIT OUMALOU Samir.
Lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette pénible circonstance.

Puisse Dieu le Tout-Puissant, accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son vaste paradis.

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment éviter les mauvaises odeurs corporelles



Parfois, malgré une hygiène corporelle stricte, il arrive, pour différentes raisons (dérèglement hormonal, chaleur excessive, prise de médicaments...) que des odeurs corporelles désagréables se dégagent. Pour s'en débarrasser et surtout les éviter, voici quelques règles simples à adopter au quotidien, dont :

Se laver fréquemment: Contre les mauvaises odeurs, rien de mieux que l'eau pour nettoyer le corps, éliminer les bactéries et surtout éviter l'excès de sudation, la transpiration étant majoritairement responsable des mauvaises odeurs.

Laver fréquemment les vêtements car les fibres retiennent les bactéries, qui au contact d'un corps en sueur, dégagent des odeurs nauséabondes.

Eviter les aliments excessivement épicés qui augmentent ostensiblement la température corporelle et provoquent la sudation.

Consommer avec modération l'ail et l'oignon, riche en soufre, responsables d'une transpiration malodorante.

Arrêter de fumer. Le tabac avec ses composants toxiques, en plus de nuire à l'organisme, provoque la mauvaise haleine ainsi que de très fortes odeurs corporelles.



Comment accélérer la pousse des cheveux ?

Un sujet qui revient assez souvent chez les femmes : ***comment accélérer la pousse des cheveux ?***
On rêve toute d'avoir une superbe chevelure longue nous allons donc voir ensembles quelque solutions NATURELLES (oui oui, si on veut de beaux cheveux on bannit le chimique!) pour aider nos cheveux à pousser.

L'huile de ricin

Elle est connue pour stimuler la repousse des cheveux et même de les épaissir. Du coup, on peut en passer un peu sur le cuir chevelu, au plus près des racines. ça ne peut pas faire de mal… à condition de ne pas tartiner, bien sûr !
Autrement, il y a d'autres huiles avec des propriétés similaires qu'on peut utiliser en alternance : huile de coco, huile de cobra.. Et même certaines HE qu'on peut ajouter (quelques gouttes, pas plus !) pour renforcer le côté stimulant pour la pousse : romarin, c'est très bien pour ça.

Le massage du cuir chevelu

Pour compléter l'utilisation de huile, c'est génial. ça détend et surtout, ça stimule la circulation sanguine, ce qui est important pour irriguer les racines et donc les stimuler à fabriquer du bon cheveu robuste.

Le lavage du cuir chevelu
Oui, c'est important, car pour que les cheveux poussent correctement, il faut veiller à ne pas avoir le cuir chevelu encrassé, ni les pores bouchés, car ça peut provoquer une chute accrue ou la repousse de cheveux moins épais. Et si on applique de l'huile de ricin régulièrement, c'est un truc à bien observer. Du coup, pour éviter les problèmes, on peut laver deux fois par semaine et exfolier son cuir chevelu une fois par mois.

L'hydratation

Interne comme externe, elle est essentielle!

Les compléments alimentaires

Les vitamines qu'ils apportent en interne peuvent être un bon petit plus pour stimuler la pousse de cheveux en bonne santé, mais bien entendu, je n'aurai de cesse de répéter que ça ne remplace pas une bonne hygiène de vie et alimentation variée.
L'intervention d'un professionnel
Si vraiment le volume de la chevelure a considérablement diminué, ou qu'il y a des spots complètement chauve, il est plus sage de consulter un dermato pour voir s'il n'y a pas de plus ample analyse à faire pour voir si on n'est pas carencée en quelque chose.

La patience

Oui, c'est l'élément primordial dans l'affaire, comme d'hab dès qu'on parle de cheveux et de pousse ! Il se passera donc bien 3 à 6 mois après la fin de la chute pour revoir une repousse significative. Donc…. PATIENCE et PERSÉVÉRANCE, les filles !

LES ALIMENTS LES PLUS RICHES EN ANTIOXYDANTS



Les antioxydants sont des molécules capables de diminuer ou d'empêcher l'oxydation d'autres substances chimiques.
Les aliments les plus riches en antioxydants, malgré tout, de larges déficits en antioxydants peuvent être à l'origine de nombreux troubles ou maladies.

Les aliments les plus riches en antioxydants sont :

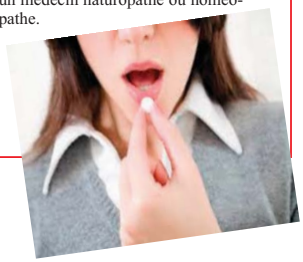
- Avocats
- Oranges
- Raisins noirs
- Poivrons rouges
- Cerises
- Fraises
- Framboises
- épinards crus
- Prunes
- Pruneaux
- Raisins secs
- Mures
- Ail
- Betteraves

Paracétamol :

Les alternatives naturelles

Douleurs aiguës et fièvres : il n'existe malheureusement pas d'alternative naturelle d'usage aussi facile et d'efficacité autant garantie que les simples cachets de paracétamol ou d'antalgiques de type AINS pour traiter douleurs aiguës.
Les massages, l'application de chaud ou de froid, peuvent être d'une grande aide, à condition d'en avoir l'expérience. Pour les maux de dents, un clou de girofle malaxé ou de l'huile essentielle de girofle mélangée avec un peu d'huile peuvent calmer la douleur en attendant de se rendre chez le dentiste. Pour la fièvre, la tisane de reine des prés, si elle est de bonne qualité, peut donner de bons résultats car elle contient un précurseur de l'aspirine (mais il faut bien surveiller la température, car toute fièvre supérieure à 39° peut avoir des conséquences graves).

Douleurs chroniques : pour soulager les douleurs chroniques (arthrose, rhumatismes, maux de têtes ou migraines répétés...), il existe des solutions diététiques et thérapeutiques (mélanges de plantes spéciales rhumatismes, baumes aux huiles essentielles, massages, kinésithérapie, hydrothérapie, acupuncture, ostéopathie…). Mais si on veut passer aux médecines naturelles, c'est toute la prise en charge médicale qu'il faut revoir, avec un médecin naturopathe ou homéopathe.



TRAITEMENTS NATURELS ANÉMIE : LES BIENFAITS DES PLANTES



En termes simples, l'anémie est la diminution du nombre de globules rouges dans le sang et peut varier d'une simple anémie bénigne à une forme beaucoup plus compliquée qui nécessite l'hospitalisation. Elle se traduit souvent par une pâleur, une fatigue chronique, des vertiges, une faiblesse générale... Si des médicaments sont disponibles pour venir à bout de ce problème de santé, il est aussi possible de la traiter avec des remèdes maison.
Parmi les plantes médicinales capables de guérir l'anémie et ses symptômes, il y a la schizandra, le ginseng, l'orpin rose et l'éleuthérocoque dont l'action soulage les nausées et les vertiges.
Il est aussi possible d'utiliser l'acérola, très riche en vitamine C, en tisane.
Parmi les autres plantes recommandées, on trouve le théier, le guarana et le maté, consommer en tisane ou sous forme de gélule.
En cas d'asthénie (affaiblissement de l'organisme, fatigue physique), il est possible de l'huile essentielle de menthe. Attention toutefois de ne pas en prodiguer aux femmes enceintes.

Pain à l'anis et graines de sésame



Ingrédients :

- 250 g de farine dure.
- 250 g de farine tendre.
- 15 g de levure de boulanger.
- 30 g de beurre fondue.
- 1 cuillère à soupe de sucre.
- 1 cuillère à soupe d'anis vert.
- 2 cuillères à soupe de graines de sésame.
- Un jaune d'œuf.
- Eau tiède pour ramasser.
- Sel.
- Un œuf pour la dorure.

Préparation :

- Dans un saladier verser les farines, la levure, le sucre, le sel, le jaune d'œuf, le beurre fondu, les graines de sésame, l'anis vert et l'eau tiède.
- Malaxer au bout de doigts jusqu'à l'obtention d'une boule homogène.
- Pétrir à la main pendant 15 minutes et laisser reposer 15 minutes.
- Après façonner la pâte en petites boules.
- Prenez une boule, l'aplatir et la décorer à l'aide d'un ciseau et ainsi de suite pour les autres boules.
- Couvrir le pain et laisser lever.
- Badigeonner d'œuf et cuire au four préchauffé à 180 °C pendant 20 à 25 minutes.

Soupe de pomme de terre et moutarde



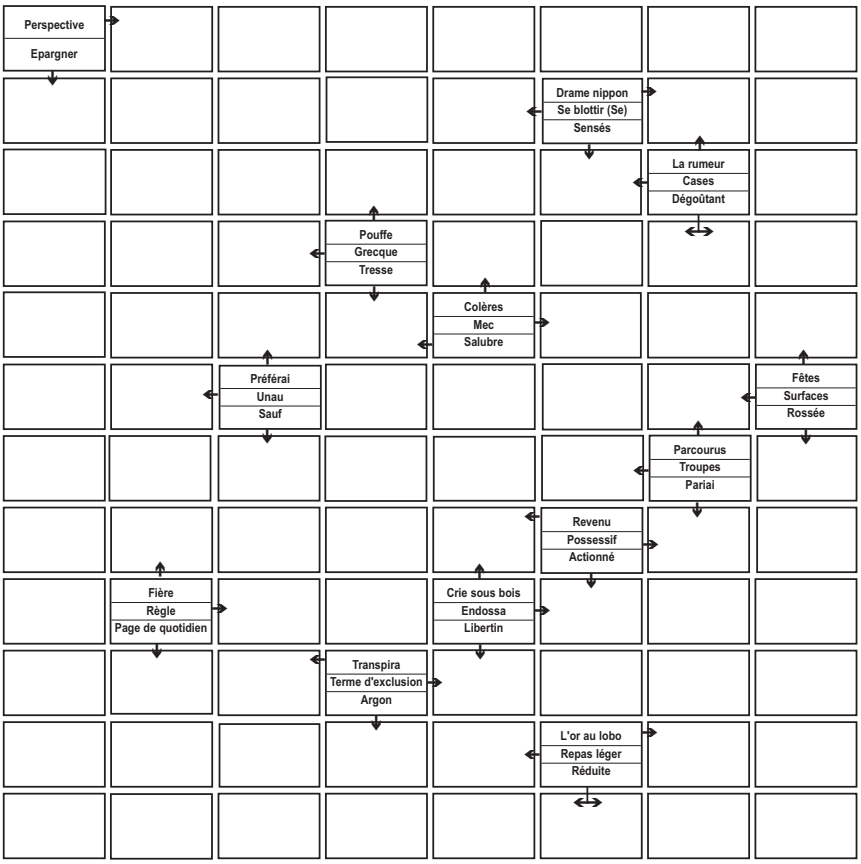
Ingrédients:

- 1 oignon.
- 500 g de pomme de terre coupés en petits morceaux.
- 1 c à c de moutarde.
- 1 c à s de beurre.
- Sel, gingembre, cumin, piment doux.
- 1 litre et 1/4 d'eau.
- Un petit bouquet de persil et coriandre.

Préparation:

- Dans une marmite faire fondre le beurre, ajouter l'oignon et faire les suer quelques minutes.
- Ajouter les pommes de terre, la moutarde, le gingembre, le cumin, le sel, le piment doux et le bouquet de persil et coriandre et mouiller à l'eau.
- Laisser cuire pendant 30 minutes.
- Retirer le bouquet de persil et coriandre puis mixer l'ensemble afin d'obtenir une soupe fine et onctueuse.
- Porter à ébullition pendant 2 minutes.
- Servir Chaude.

Mots fléchés n° 1217



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1216

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

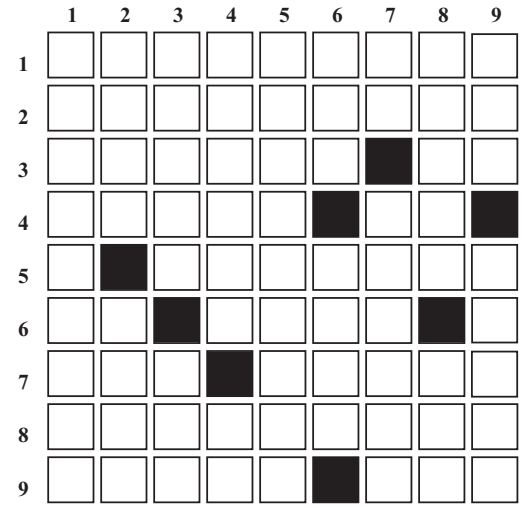
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1217



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1216

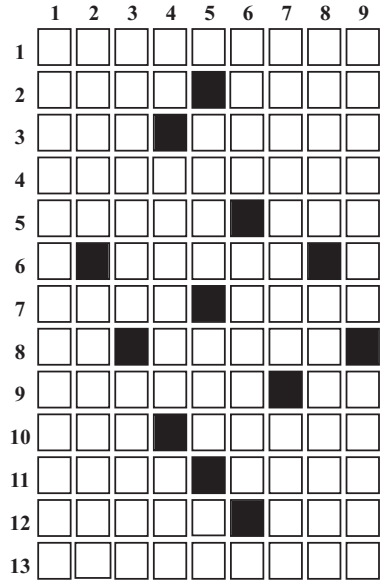
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1217



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1216

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

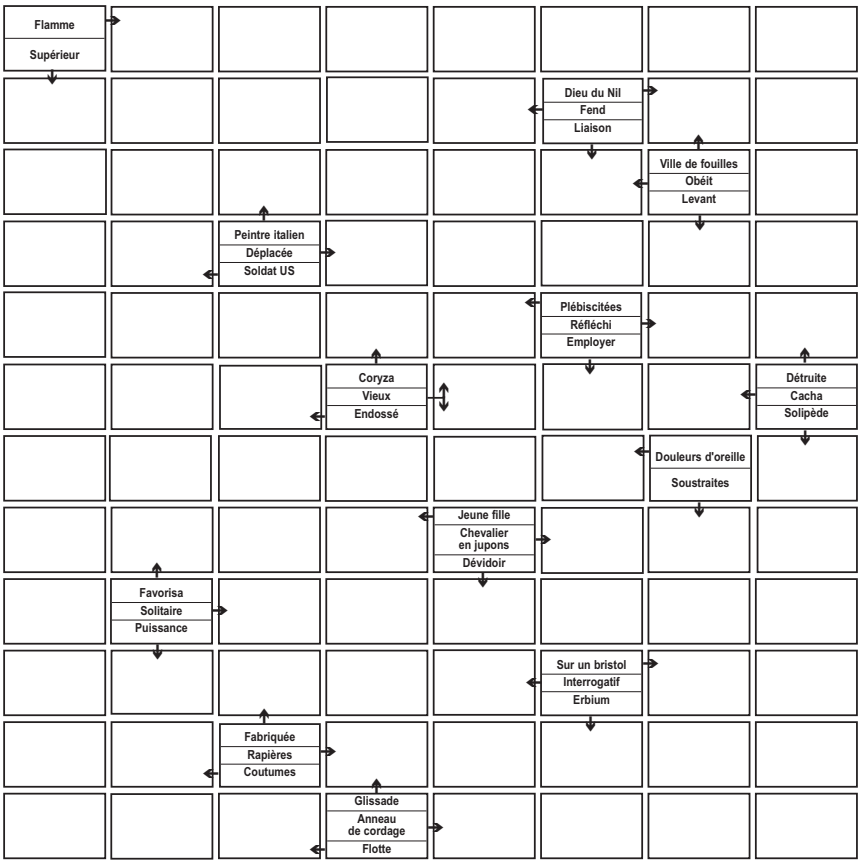
	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Mots fléchés n° 1207



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1206

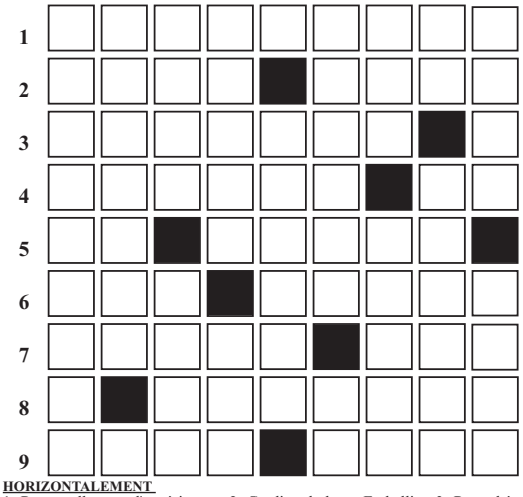
Horizontalement

OBSTRUER
PROIE - XI
PAIRES - M
OVE - RAPE
ROSSA - AS
TU - USER -
UREE - VIE
NEVES - EN
I - ASILES
TAS - RA - I
ERES - VAL
- TENTERA

Verticalement

OPPORTUNITE -
BRAVOURE - ART
SOIES - EVASEE
TIR - SUEES - SN
REERAS - SIR - T
U - SA - EV - LAVE
EX - PARIEE - AR
RIMES - ENSILA

Mots croisés 9/9 n° 1207



SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

PETRIRONS
ETIER - ROI
CERTAIN - T
TSAR - RACE
O - DODU - AS
RUE - ONAN -
ASSIS - INO
LU - DALLER
ESSAIE - SE

VERTICALEMENT

PECTORALE
ETES - USUS
TIRADES - S
RETRO - IDA
IRA - DOSAI
R - IRUN - LE
ORNA - AIL -
NO - CANNES
SITES - ORE

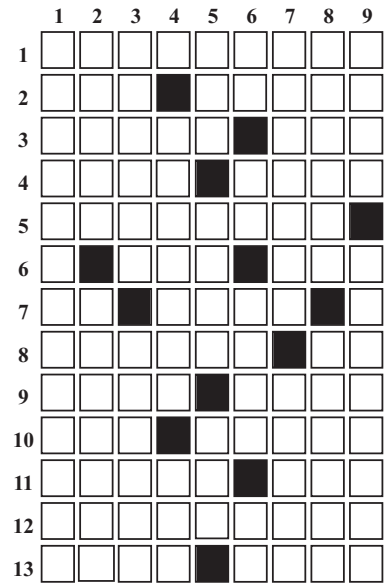
HORIZONTALEMENT

1. Renouvellement d'expérience - 2. Gardien de but - Embellit - 3. Retombée dans l'hérésie - 4. Pour percer le cuir - Démonstratif - 5. C'est-à-dire - Bondit - 6. Catégorique - Se développa - 7. Fabuliste grec - Pomme - 8. Transmission - 9. Epreuve - Petite baie.

VERTICALEMENT

1. Alimentent les volatiles - 2. Contenus d'un ustensile de cuisine - 3. Oiseau échassier Imitations -- 4. Empressements - Explosion - 5. Droits d'autoroute - 6 - Riche - Possessif - 7. Dans la poche d'un Danois - Convoi - 8. Le premier d'une série - Congé - 9. Ecuyer - Le premier venu.

Mots croisés 9/13 n° 1207



HORIZONTALEMENT

1. Reproduites sur papier - 2. Venue au monde - Boit avidement - 3. Fis un choix - Père de lente - 4. Sou, radis - Genre musical - 5. Transports - 6. Stable - Accessoire de Golf - 7. Réfléchi - Moitié de canard - 8. Trace - Première note - 9. Huileux - Souhait - 10. Chevalier ambigu - Capituler - 11. Atterri sur un astre - Existe vraiment - 12. Amas diffus - 13. Extrêmement - Aurochs.

VERTICALEMENT

1. Rigoriste - 2. Téléostéen - Inscrire dans un parti - 3. Mis en couleurs - Fleuve européen - 4. Calmés - Déshabillés - 5. Pronom personnel - Bruit de branche cassée - Il orne la paupière - 6. Possessif - Chemises brunes - Masse dure - Epinglé - 7. Emmène - Fumet - 8. S'adopte parfaitement - Héra, par exemple - 9. Comme un ermite - Diminués.

SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

RENTABLES
ETIRER - LI
V - DERIDER
EN - VESUVE
NOTE - ERE -
DUO - RECUL
INNEE - IRA
COGNER - SI
AU - FLOP - S
T - ROSSEES
ETAU - ETRE
URTICAIRE
RIS - FUTES

VERTICALEMENT

REVENDICATEUR
ET - NOUNOU -
TRI
NID - TONG -
RATS
TREVE - ENFOUI
- AERE - REELS - CF
BRISEE - ROSEAU
L - DURCI - PETIT
ELEVEURS - ERRE
SIRE - LAISSEES

SODUKU 136

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1	9				3		2	
	8			4	9	7	6	
		3		6			1	
	3		9					2
9		2		1		3		
		8			7	4		
	6		8			8		5
8					5		4	1
3			2	9		6		



SOLUTIONS

8	4	6	9	5	3	2	7	1
9	1	5	2	7	4	6	8	3
2	3	7	1	6	8	4	9	5
6	8	1	3	4	9	5	2	7
7	2	9	8	1	5	3	6	4
4	5	3	7	2	6	9	1	8
1	9	2	5	3	7	8	4	6
5	7	4	6	8	2	1	3	9
3	6	8	4	9	1	7	5	6

AFROBASKET 2015: L'ALGÉRIE DOMICILIÉE À HAMMAMET

LA SÉLECTION

lgérienne de basket-ball versée dans le groupe D de l'AfroBasket 2015 qui aura lieu du 19 au 30 août en Tunisie, évoluera à Hammamet, a indiqué le président de la Fédération tunisienne de Basket-ball. Outre l'Algérie, le groupe D comprend la Côte d'Ivoire, le Cap Vert et le Zimbabwe.

L'Algérie, à l'instar du Sénégal et la République Centrafricaine, a bénéficié d'une Wild card (invitation) pour prendre part au rendez-vous de Tunis, dont le vainqueur sera qualifié aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016.

D'autre part, le président de la Fédération tunisienne de basket-ball Ali Benzarti, s'est réjoui de la participation de la sélection algérienne qui rejoint les deux autres sélections maghrébines, le Maroc et la Tunisie, pays organisateur.

"Bienvenue à la sélection algérienne en championnat d'Afrique. Nous avons oeuvré pour voir le cinq algérien prendre part à la compétition continentale compte tenu du grand progrès qu'il a accompli et sa participation ne manquera pas de relever le niveau de la compétition et lui assurera plus de succès", a déclaré le responsable de la FTBB à l'agence TAP.

Par ailleurs, le match d'ouverture de l'AfroBasket 2015, opposera la Tunisie à l'Ouganda au palais des sports d'El Menzah.

MAYWEATHER-PACQUIAO: 400 M USD DE BÉNÉFICES

LE COMBAT de boxe entre l'Américain Floyd Mayweather et le Philippin Manny Pacquiao a généré un bénéfice record de 400 millions de dollars (environ 356 M EUR) aux Etats-Unis, grâce à la vente à la séance à la télévision (ou pay-per-view), ont annoncé les organisateurs.

Plus de 4,4 millions de personnes ont acheté les droits pour regarder ce qui était présenté comme le "combat du siècle" par les spécialistes.

Ce chiffre dépasse le précédent record de 2,48 millions d'acheteurs pour le combat entre Mayweather et son compatriote Oscar de la Hoya en 2007, ont annoncé les opérateurs américains Home Box Office Inc. et Showtime Networks dans un communiqué commun.

La vente des 16.219 tickets au MGM Grand Garden Arena a généré 71 millions de dollars de bénéfices, ce qui constitue également un nouveau record. Le précédent était de 20 M USD pour le combat entre Mayweather et le Mexicain Canelo Alvarez en 2013 au MGM Grand Arena, qui détenait également le record de recettes américaines grâce au pay-per-view (150 M USD).

La rencontre remportée le 2 mai par Mayweather aux points à Las Vegas (Nevada) aura rapporté plus de 500 millions de bénéfices, en cumulant les recettes provenant des achats pay-per-view, les partenariats avec les sponsors, les droits télévisuels et les ventes de produits dérivés, ont précisé les organisateurs.

RENAUD LAVILLENIE FORFAIT À DOHA

Renaud Lavillenie n'ouvrira pas la Ligue de diamant demain à Doha. Le champion olympique de saut à la perche s'est blessé à l'épaule dimanche à Vénissieux lors des Interclubs. Le Clermontois avait chuté, en cassant à l'arrivée du 4x100m. Il pensait s'en sortir sans dommage mais, après avoir passé des examens à Monaco, où les perchistes sont en stage, les médecins lui ont conseillé, au vu de l'œdème, de ne pas sauter les dix prochains jours, «même s'il ne souffre d'aucune blessure sérieuse» (les ligaments ne sont pas touchés), explique son manager René Auguin.

R.S.

6e JOURNÉE DES PLAY-OFF DE HANDBALL MESSIEURS

La dernière chance du GS Pétroliers

Le dernier virage de la ligne droite des play-off de handball débutera demain avec le déroulement de la sixième journée. Nul doute que les débats vont s'intensifier puisque la fin de saison n'est pas loin et chaque formation souhaite terminer championne cette année.

A commencer par le sept de Baraki qui, en solide leader, ne veut pas s'arrêter en si bon chemin, même si son adversaire de demain aura pour nom le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre qui débarquera avec la ferme intention de prendre sa revanche du match aller à la salle de Bordj El-Kiffan. Les hommes de Karim Bechkour, tout auréolés de la qualification pour les demi-finales de la coupe d'Algérie, joueront cette année sur deux fronts. En face, ils auront un sept pétrolier qui n'a pas abandonné la compétition et qui peut revenir sur le podium en cas de succès, demain à Baraki. Donc, le nombreux public qui se déplacera à Baraki sera servi en matière de handball, comme lors du match aller où l'on a assisté à une très belle empoignade.

A Skikda, ce sera encore plus chaud (sportivement parlant) puisque la JSES recevra demain l'Entente de Aïn Touta. Les deux formations, logées à la même enseigne derrière le CRBB, auront certainement une ouïe bien tendue du côté de Baraki, le choc CRBB-GSP les intéresse à plus d'un titre. Aussi, les Skikdis, éliminés par Aïn Touta en coupe d'Algérie, ne vont jurer que par la victoire pour écarter de la course une formation chaouie qui n'a pas rendu l'âme et qui luttera jusqu'au bout pour sauver la saison, ne serait-ce qu'avec un titre de champion du pays. Ce sera également le cas pour les poulains de Farouk Dehili qui, eux aussi, n'auront que le championnat pour sauver les meubles.

Par contre, tout comme le CRB Baraki, les Criquets de Bordj Bou Arréridj font un excellent pèlerinage cette saison puisqu'ils vont jouer sur deux titres. En effet, les protégés de Moulay Abdellah, en déplacement demain chez la lanterne rouge, seront les mieux servis comparativement aux autres locataires qui se disputent le titre.



Cependant, le CRBBA devra se méfier de cette lanterne rouge qui n'est autre que le Mouloudia de Saïda. Un dernier qu'il faudra surveiller car il l'a démontré récemment, à l'issue de la double confrontation en championnat national et en coupe d'Algérie face à Baraki, où il ne s'était incliné que lors des derniers instants de la partie.

Il n'en demeure pas moins que cette sixième journée ne sera pas capitale mais importante pour le décompte final. Les points perdus dans des matches faciles feront très mal à l'issue de la saison.

Said Lacète

PROGRAMME DES RENCONTRES

Demain à 15 h

Salle de Baraki : CRB Baraki – GS Pétroliers

Salle de Skikda : JSE Skikda – ES Aïn Touta

Salle de Saïda : MC Saïda – CR Bordj Bou Arréridj

HANDISPORT-MONDIAUX-2015

Médaille d'or pour l'Algérien Abdelatif Baka au 1500m

L'ALGÉRIEN ABDELATIF Baka s'est adjugé la médaille d'or de l'épreuve du 1500m (T13) mardi à Séoul en Corée du Sud, pour le compte des Jeux Mondiaux-2015 (réservés aux handicapés visuels) qui se poursuivent jusqu'au 18 mai.

Dans une finale qui a enregistré la participation de sept athlètes, l'Algérien Baka n'a pas trouvé de gros problèmes pour remporter le titre en 3:58.34, devant le Russe Alexandr Kostin (4:00.58) et le Turc Mehmet Nesim oner (4:02.14).

Pour sa part, la sprinteuse Lynda Hamri s'est contentée d'une 4è place en finale du 100m (T12), courue en 13.21. En demi-finale de sa 1re série, l'athlète algérienne a pris la seconde place en 13.46, derrière la Mexicaine Carla Sarabia (13.37), mais assurant une place en finale, grâce à un des meilleurs temps des deux séries.

Le podium de la finale du 100m (T12) est revenu respectivement à la Mozambicaine Maria Elisa Muchavo (12.80), la Mexicaine Daniela Maldonado (12.92) et sa compatriote Carla Sarabia (13.16).

Pour le programme des Algériens, la journée d'aujourd'hui verra l'entrée en lice de l'athlète Bentria Firas au Triple saut (T11) et de Nacereddine Karfas en finale du 5000m (T12). Les judokas algériens seront également à l'œuvre dès demain mercredi, avec la catégorie des -60kg et Mouloud Noura et Mohamed Belabès Kamel, et celle des -66kg avec l'engagement de Sid Ali Lamri.

La journée de demain sera marquée par le concours de la Longueur pour Bentria Firas et la poursuite des éliminatoires du Judo et les catégories (-73kg, 81kg et -52kg (dames).

La sélection féminine de goal-ball affrontera, mercredi, le Canada, pour le compte de la 3e journée du groupe B, avant de disputer deux autres matchs, jeudi, contre respectivement, la Corée du Sud et l'Angleterre. Les Verts clôtureront le premier tour, vendredi, contre l'Australie et l'Allemagne.

TENNIS/TOURNOI ITF "JUNIORS " CITTA' DI SANTA CROCE (2E TOUR)

Ibbou bat la Chinoise Zheng

INÈS IBBOU s'est qualifiée au 3e tour du tournoi international juniors "Citta' Di Santa Croce" suite à sa victoire (6-1, 6-0) contre la Chinoise Wushuang Zheng (19e mondiale) en match disputé pour le compte du 2e tour. Ibbou (16 ans) s'est engagée dans quatre tournois internationaux, qu'elle doit disputer successivement en Italie et en France, à commencer par celui de "Citta Di Pratto", de grade 2, organisé du 5 au 10 mai Florence, puis celui "Citta' Di Santa Croce", de grade 1, du 11 au 16 mai, avant de se rendre à Milan, pour son 3e et dernier tournoi international en Italie, qui sera également de grade 1, du 18 au 24 du même mois. La tournée européenne de la jeune algérienne prendra fin à Paris, après sa participation au tournoi de Roland Garos "Juniors". Un prestigieux grand chelem, programmé du 31 mai au 6 juin.

R.S.

29e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 DE FOOTBALL

Pour qui sonnera le glas ?



L'avant-dernière journée prévue demain sera très importante pour un bon nombre de clubs, aussi bien pour l'accession que pour la descente aux charbons. Mise à part l'USM Blida, qui a composté son ticket pour rejoindre l'élite la saison prochaine, la course aux deux places restants est ouverte à cinq clubs.

Il s'agit du RC Relizane et du DRB Tadjenant (45 points), l'O Médéa (43), le MC Saïda et le CA Batna (40). Mathématiquement, à deux journées de la fin de cet exercice, ces équipes sont concernées par l'accession, et les mieux placées restent Relizane et Tadjenant. Le Rapid de Relizane reçoit demain la JSM Béjaïa qui n'a pas encore assuré son maintien (11e avec 38 points). Dans le même temps, la formation de Tadjenant accueillera la lanterne rouge, l'AB Merouana, qui a les deux pieds en division inférieure. De son côté, l'Olympique Médéa se déplacera à Blida pour essayer de battre le leader, mais pour leur dernier match devant leur public, les protégés de Kamel Mouassa veulent terminer en apothéose en offrant un autre succès à leurs fidèles supporters. En face, l'équipe de Médéa doit impérativement gagner pour espérer coller au trio, qui doit rejoindre l'élite à la fin de la saison, ce qui augure, demain, un match plein sur l'aire de jeux.
Saïda et Batna auront aussi une écoute bien tendue sur les autres stades mais leurs confrontations de demain doivent passer obligatoirement par des succès. Les Batnéens du CAB recevront chez eux l'ESM Koléa, qui est très mal lotie et qui ne doit pas revenir bredouille de son long déplacement. Ce sera un match très difficile pour les deux équipes. Pour sa part, le Mouloudia de Saïda sera en appel face à l'AS Khroub, concernée par la relégation.
Match au sommet entre le Widad de Tlemcen et Aïn Fakroun puisque les deux protagonistes ne sont pas encore sortis de la zone dangereuse. En effet, le WA Tlemcen, qui possède actuellement 32 points, est positionné à la 13e place. Son adversaire du jour, le CRB Aïn-Fekroun a deux points d'avance sur le WAT. On devine dès lors l'ampleur et l'importance de cette rencontre capitale pour les deux équipes.
On retiendra la rencontre encore palpitante qui aura lieu à El-Hadjout (14e avec 31 points) qui reçoit l'US Chaouia (37 points). Là aussi, ce sera la dernière chance pour l'USMM Hadjout d'éviter la descente aux enfers. Donc, un succès s'impose pour l'USMMH mais en face, les Chaouis de l'USC ne vont certainement pas l'entendre de cette oreille.

Said Lacète

PROGRAMME DES RENCONTRES

Demain à 17 h
USMB – OM
WAT- CRBAF
CAB – ESMK (huis clos)
ASK - MCS
USMMH – USC (huis clos)
ASK – MCS
RCR – JSMB
CABBA – ABS (huis clos)

C1 - La finale pour le Barça, l'honneur pour le Bayern

NEYMAR a frappé deux fois pour permettre à Barcelone de valider son billet pour la finale de la Ligue des champions (5-3 score cumulé) en dépit d'une victoire pour l'honneur (3-2) du Bayern Munich mardi à l'Allianz Arena.
Porté par sa victoire à l'aller (3-0), le Barça a assuré en première période son billet pour Berlin (6 juin) et maintenu le rêve d'un triplé.
"C'est une grande performance que d'atteindre la finale. Je dois féliciter mes joueurs. Toute l'équipe l'a mérité et il faut apprécier un tel moment", a déclaré Luis Enrique.
Quant à son trident Messi-Suarez-Neymar, à l'origine des deux buts: "Ils ont d'énormes qualités, tout le monde le sait, a expliqué le coach catalan. Ils s'entendent bien et les occasions qu'ils créent sont excellentes. C'est difficile pour l'adversaire de les contrôler".
Le miracle espéré par les Bavarois n'a pas eu lieu. Tout juste un gros espoir après l'ouverture du score par Benatia après sept minutes de jeu puis, plus léger, en seconde période face à un Barça passif.
Limité dans ses choix en raison des blessés (Ribéry, Robben, Alaba...), Guardiola avait fait confiance au même onze qu'à l'aller pour chercher l'exploit.
Idem pour Enrique, afin de conserver l'avantage de la première manche et valider le billet pour la finale du 6 juin à Berlin.
Si Rakitic a eu la première occasion (5), c'est Benatia qui a fait chavirer le stade deux minutes plus tard: à la réception d'un corner tiré de la droite par Xabi Alonso, le défenseur marocain échappait à la surveillance de Busquets pour marquer d'une tête croisée et relancer les Bavarois!
Mais la joie du défenseur, pour son premier but en C1, et du Bayern fut de courte durée, le temps pour "MSN" d'entrer en action: Messi lançait Suarez au centre et l'Uruguayen venait fixer Neuer pour servir à Neymar l'égalisation (17).
Pire, le trident remettait ça peu avant la demi-heure de jeu, juste dans la foulée de deux tentatives bavaroises!
Profitant d'une déviation de la tête de Messi, Suarez filait dans la surface munichoise pour trouver au second poteau son compère brésilien qui doublait la mise d'une demi-volée (1-2, 29).
A défaut de qualification, le Bayern se battait pour l'honneur. Mais il y avait en face Ter Stegen, le portier allemand des Catalans, qui sortait d'une claquette sur sa ligne une reprise de la tête de Schweinsteiger (40).
Le handicap était devenu insurmontable. Et Luis Enrique pouvait reposer Suarez au retour du vestiaire, puis Rakitic (72) et enfin Iniesta (75), offrant ainsi à Xavi son 150e match européen, un record. La seconde période était plus virile avec des champions d'Allemagne décidés à préserver au moins l'invincibilité face aux Catalans plus attentistes, à l'image d'un Messi peu en vue.
Müller et Lewandowski se démenaient sur le front de l'attaque face à des Blaugrana relâchés. Ils étaient récompensés de leurs efforts, tous deux d'une frappe enroulée à l'entrée de la surface (59 et 74, 3-2). Mais la défense barcelonaise, avec Mascherano comme pivot, tenait le siège jusqu'au coup de sifflet libérateur.

R.S.

MOBILIS SPONSOR OFFICIEL DE L'USM BLIDA POUR UNE ANNÉE RENOUVELABLE

LE PRÉSIDENT directeur général (P-dg) de Mobilis, Saad Damma et le président du club de football, USM Blida, Mohamed Douidene ont signé mardi un contrat de partenariat d'une année renouvelable.
"Pour nous, il s'agit d'un 'contrat de performance' régi par des objectifs définis, dont le plus important est que le club soit compétitif la saison prochaine, et que le comité des supporters contribue efficacement à l'arrêt de la violence dans les stades", a indiqué M. Damma, après avoir félicité les habitants de Blida pour l'accession "méritée" de leur club, en première ligue de football Mobilis.
L'opérateur national Mobilis continuera à accompagner les jeunes et le sport, notamment le football, a-t-il ajouté, soulignant le sponsoring, à ce jour, de sept (7) clubs de football, en plus du parrainage officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) et du Comité Olympique Algérien (englobant 17 disciplines), faisant ainsi de l'opérateur public, le premier partenaire du sport algérien, et du football national notamment.
"Notre stratégie vise l'accompagnement matériel des clubs, de même que le soutien des comités de supporters £uvrant pour la réduction du phénomène de la violence dans les stades, pour en faire un lieu de spectacle et de football propre" a encore ajouté le P-dg de Mobilis.
Il a, en outre, observé que les clubs sponsorisés représentent les quatre coins du pays, et que l'opérateur Mobilis s'intéresse particulièrement aux "clubs formateurs" , et "dotés de comités de supporters actifs".
S'exprimant au nom des habitants de Blida, M. Douidene s'est félicité de ce "grand exploit", estimant que son équipe est "appelée à faire montre d'un haut niveau, durant la prochaine saison, afin d'honorer Blida et Mobilis, qui a placé sa confiance en ce club".

APS

PÉROU: NOUVEAU CAS DE RACISME

LA MÈRE d'un joueur noir du club de football péruvien du Real Garcilaso a été agressée par les supporteurs d'un club rival alors lorsqu'elle tentait de défendre son fils, cible d'insultes racistes pendant un match, ont rapporté mardi les médias locaux.
Des supporteurs de Cienciano de Cuzco ont lancé des insultes racistes à Jhoel Herrera (34 ans), défenseur du Real Garcilaso dans les dernières minutes de la rencontre à Cuzco.
Agacée par ces insultes, la mère de Herrera a apostrophé les supporteurs, qui l'ont giflée. Le footballeur a quitté le terrain pour défendre sa mère et des heurts se sont produits entre joueurs et supporteurs, nécessitant l'intervention de la police.
"Nous condamnons fermement et rejetons ce nouveau cas de racisme dans le football péruvien", a déclaré le responsable de la Fédération péruvienne de football, Renzo Sanguinetti, ajoutant que la Ligue devait "punir les responsables." Le Cienciano s'est excusé auprès du joueur et de sa famille, indiquant que les fans n'avaient aucun lien avec le club. Le club a pourtant déjà été impliqué dans plusieurs incidents racistes dans les stades. En mars dernier, l'attaquant noir panaméen Luis Tejada du club Juan Aurich avait quitté le terrain en cours de match, après avoir été la cible de cris de singe de la part des supporters du Cienciano chaque fois qu'il touchait le ballon.Le club avait été condamné à une amende de 12.000 dollars et un match à huis clos.

R.S.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:40 | 12:25 | 16:15 | 19:33 | 21:05 | 03:47 | 12:30 | 16:18 | 19:36 | 21:07 | 04:00 | 12:44 | 16:33 | 19:51 | 21:23 | 04:10 | 12:35 | 16:16 | 19:32 | 20:55 | 04:09 | 12:51 | 16:39 | 19:57 | 21:27 | 04:15 | 12:56 | 16:44 | 20:01 | 21:31 | 04:19 | 12:59 | 16:46 | 20:03 | 21:33 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5171 - JEUDI 25 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	38°	17°
Oran	36°	18°
Constantine	35°	15°
Ouargla	38°	18°

SALON DE LA COMMUNICATION

LA PRESSE EN FORCE





















B. Nourdel/L'JI